

*Etude comparative
des Observatoires de
l'Égalité de Genre
dans l'espace francophone*

RAPPORT FINAL



ROEG Réseau des Observatoires
de l'Égalité de Genre

www.observatoiresdugenre.com

genre
en ACTION

ETUDE COMPARATIVE DES OBSERVATOIRES DE L'EGALITE DE GENRE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE - RAPPORT FINAL

Ce document a été réalisé par le cabinet Yara Obirin Didé (Bénin) dans le cadre du projet ROEG, le 22 avril 2014.

Contact

roeg@genreenaction.net

Copyright

© Genre en Action
LAM/IEP de Bordeaux
11 allée Ausone,
33607 Pessac, France

www.genreenaction.net

Remerciements

La réalisation de cette étude comparative des observatoires du ROEG traduit la volonté de Genre en Action et du ROEG de mieux profiler les observatoires du genre afin de mieux les appuyer à jouer leurs rôles de veille sur les évolutions des inégalités de genre dans l'espace francophone. Pour ce faire, l'équipe du Cabinet Yara Obirin Didé voudrais remercier Genre en action et le ROEG pour cette initiative. Nous remercions aussi les partenaires techniques et financiers qui ont soutiennent ce projet (AFD, OIT, BIT, ONP).

Les résultats présentés dans ce rapport, n'auraient pu voir le jour sans les multiples contributions des observatoires du genre membres du ROEG dans différents pays de l'espace francophone (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Madagascar, Togo). Nos remerciements particuliers à l'équipe du ROEG qui n'a pas ménagé ses efforts pour la réussite de cette mission.

Enfin, un chaleureux remerciement à tous ceux qui, directement ou indirectement, ont facilité la réalisation de cette étude.

Table des matières

1. Introduction	11
1.1.Contexte et justification	11
1.1.1 Le projet de Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG).....	12
1.1.2. Le ROEG depuis son lancement	13
1.2.Objectifs et résultats attendus de l'étude.....	14
1.2.1 Objectif général	15
1.2.2 Objectifs spécifiques.....	15
2. Méthodologie	16
2.1 Revue de littérature et synthèse des modes d'organisation et des pratiques des observatoires du ROEG	16
2.2 Approfondissement des résultats de l'état des lieux – construction commune avec les parties prenantes	17
2.3 Etudes de cas des observatoires du ROEG : autoévaluations et évaluation par les pairs .	18
2.3.1 Les autoévaluations	18
2.3.2 Les évaluations par les pairs	18
2.4 Champ géographique	19
3. Résultats de la mission	20
3.1.Objets, structuration et fonctionnement des observatoires	20
3.1.1 Statuts et modes de fonctionnement des observatoires de l'étude	20
3.1.2 Objectifs et actions	23
3.1.3 Interactions avec les autres observatoires dans les pays et dans la zone francophone	27
3.2. Compétences techniques : démarches et outils	28
3.2.1 Connaissances théoriques et application du genre	28
3.2.2 Démarche de collecte des données : les indicateurs sexo spécifiques.....	29
3.2.3 Diffusion des informations – utilisateurs finaux	32
4. Etude de cas : les évaluations par les pairs	34
4.1 Evaluation de l'ONP par ses pairs.....	34
4.2 Evaluation de l'Observatoire du Genre et Développement de Saint Louis par ses pairs ..	37
4.3 Evaluation de l'Observatoire Régional du Genre de Matam par les pairs.....	39
4.4 Evaluation de ORGENS par les pairs	41
4.5 Evaluation de Leadafricaines et SIMIRALENTA par les pairs	44
5. Les bonnes pratiques des observatoires du genre	49
6. Recommandations	50
Annexes	53
Annexe 1 : Questionnaire de collecte des informations	54
Annexe 2 : Outil de la discussion en ligne	57
Annexe 3 : Outil de l'autoévaluation.....	58
Annexe 4 : Outil de l'évaluation par les pairs.....	60
Annexe 5 : Méthode des auto évaluations et des évaluations par les pairs	57
Annexe 6 : Profil type d'un observatoire (Turin, 2011)	63

Liste des abréviations

APDF : Association pour la Promotion et le Développement de la Femme
CEA : Commission Economique pour l’Afrique
GAV : Groupes d’Alerte et de Veille
IDISA : Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes
IFC : Indice de la condition de la femme
OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OEG : Observatoire de l’Egalité du Genre
OGDSL : Observatoire Genre et Développement de Saint Louis
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONP : Observatoire National de la Parité
ORGENS : Observatoire des Relations de Genre au Sénégal
ORGM : Observatoire Régional du Genre de Matam
OSC : Organisations de la Société Civile
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODAM : Projet de développement de Matam
PTF : Partenaires Techniques et Financiers
ROEG : Réseau des Observatoires pour l’Egalité et le Genre
SMART : Soutenable, Mesurable, Atteignable et Réalisable à Temps
TBPF : Tableau de bord de la promotion de la femme
VBG : Violences Basées sur le Genre
YOD : Cabinet Yara Obirin Didé

Résumé exécutif

Malgré la progression de la prise en compte de l'approche genre dans les actions de développement, la mise en œuvre de l'approche transversale du genre demeure difficile : manque d'informations, d'engagement, d'outils, de compétences, de soutien politique, de moyens et de bonnes pratiques. Il existe peu de formations universitaires diplômantes sur cette approche et les chercheur-e-s sont souvent à la recherche des outils pour alimenter leur réflexion, leur pratique et des plateformes d'échanges. Il s'est développé de par le monde des mécanismes indépendants d'observation et de veille pour mesurer et intervenir sur différentes dimensions de l'égalité de genre. Face à la faiblesse de ces mécanismes dans les pays francophones, l'association Genre en Action a lancé depuis 2006 une initiative d'appui aux observatoires de l'égalité de genre dans les pays francophones. Ainsi, le projet « Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG, site web www.observatoiresdugenre.com) » est né en 2011 pour contribuer au renforcement des Observatoires de l'Égalité de Genre (OEG), portés par les gouvernements et/ou la société civile, par leur mise en réseau en vue du développement de leurs compétences et capacités d'action (sur le terrain, dans la recherche, le plaidoyer...).

Cette étude comparative des observatoires membres du ROEG s'inscrit dans la phase 2 du projet, sur la période de mai 2013 à avril 2014. La première phase du projet, d'une durée de deux ans (mai 2011 – avril 2013), s'était concentrée sur l'identification des observatoires et leur mise en réseau, tandis que la phase 2 vise à lancer des initiatives et activités conjointes et renforcer les capacités des observatoires en vue de l'amélioration de leur fonctionnement et de leur influence sur les politiques et programmes de développement au Nord et au Sud, par la mise à disposition de données pertinentes, l'interpellation et la fonction de veille et d'alerte.

L'étude a été réalisée selon une méthodologie fondée sur une approche participative, basée sur la construction commune avec les représentant-e-s des observatoires partenaires du ROEG en plusieurs étapes : revue de littérature, typologie des observatoires, discussion en ligne, autoévaluation, évaluation par les pairs. Au total 8 observatoires francophones de cinq pays ont participé à ce processus qui a duré 8 semaines : Observatoire National de la Parité (ONP) du Sénégal, Observatoire Régional du Genre et Développement de Matam - ORGM (Sénégal), Observatoire du Genre de Saint Louis - OGDSDL (Sénégal), l'Observatoire des relations de Genre au Sénégal - ORGENS (Sénégal), Leadafricaines (Côte d'Ivoire), SiMIRALENTA (Madagascar), Network for More Women in Politics – Réseau de soutien à la participation politique des femmes (Cameroun), Association pour la Promotion de la Femme et le Développement – APDF (Togo).

Les résultats de ce processus ont été validés au cours d'un atelier organisé à Dakar les 16 et 17 avril 2014 par Genre en Action.

Statuts des observatoires : deux types d'observatoires ont été étudiés : des observatoires publics (ONP, OGDSDL) et des observatoires de type associatif, plus nombreux (Leadafricaines, ORGM, ORGENS, APDF, SiMIRALENTA, Réseau de soutien à la participation politique des femmes). Les **objectifs** des observatoires sont diversifiés, mais à part quelques-uns, ils restent peu ciblés sur leurs rôles régaliens de veille, de lobbying et plaidoyer pour interpellier

les choix et orientations stratégiques des décideurs en faveur de l'équité et l'égalité de genre. Ces objectifs sont plus tournés vers la promotion de la femme que l'application de l'approche genre qui recommande de veiller à l'équité entre les femmes et les hommes. Les principales thématiques traitées sont relatives à l'éducation des filles, l'autonomisation économique des femmes, la participation des femmes aux instances de décisions, le renforcement des capacités des acteurs...

Bien que conformes aux actions d'un observatoire type identifiées lors de l'atelier de Turin (2011), les **actions** sont diversifiées, plus tournées vers l'exécution d'actions de développement que vers le suivi des évolutions en matière d'équité et égalité entre les femmes et les hommes. Seuls les observatoires publics restent essentiellement dans le rôle de veille (études/recherche, collecte et analyse de données secondaires, documentation, publication...).

Les actions de **lobbying et plaidoyer** sont présentes, mais plus souvent construites sur les données primaires produites par des structures nationales (c'est le cas dans le travail de SIMIRALENTA, ORGENS, Leadafricaines) que sur la collecte de données propres aux observatoires eux-mêmes. Ce constat pose la question des actions qu'un observatoire peut réellement mener pour atteindre efficacement ses objectifs de veille et d'interpellation des acteurs politiques aux niveaux macro, méso et micro. Les actions identifiées à Turin semblent couvrir un spectre trop large pour permettre aux observatoires de se focaliser sur leurs rôles régaliens. Il convient de cibler davantage les observatoires sur la veille et l'interpellation des acteurs du développement – notamment les décideurs.

Les observatoires ayant fait l'objet de notre étude ont mentionné des **indicateurs** parmi lesquels certains sont présents dans les systèmes nationaux et supra nationaux (*Indice de la condition de la femme -IFC; Tableau de bord de la promotion de la femme-TBPF*). En général des mécanismes sont en place dans les pays pour collecter – tant bien que mal – les données nécessaires pour documenter ces indicateurs. Les autres indicateurs mentionnés ne répondent pas toujours aux critères d'un indicateur SMART et nécessitent la mise en place de mécanismes de collecte et de traitement des informations pour lesquels les observatoires n'ont pas réellement des compétences techniques internes solides. Il n'existe pas à ce jour au niveau de ces observatoires des bases de données fiables et à jour.

En outre, les observatoires initient peu de recherches sur les thématiques traitées et capitalisent peu leurs expériences dans la production de documents (rapports, factsheets, notes techniques, publications périodiques...).

En première ligne des difficultés mentionnées se trouve la question du financement des observatoires. Les Etats sont quasi absents. Les observatoires sont surtout appuyés par les partenaires au développement, des sponsors et quelquefois fonctionnent sur fonds propres. Ensuite, on note la faible compétence technique des ressources humaines, l'inadéquation des indicateurs et la quasi-absence de réels mécanismes de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives pour le suivi de ces indicateurs.

Quelques résultats et des bonnes pratiques

Malgré ces faiblesses et difficultés, des résultats ont été notés dans le domaine de l'application de la loi (ONP – loi sur la parité), l'application du genre dans les curricula de formation dans l'enseignement primaire (ORGENS), la participation des femmes aux instances de décision (Leadafricaines, Network for More Women in Politics), la création d'une dynamique régionale pour l'application du genre (ORGM) et l'application transversale du genre (SiMIRALENTA). Ces résultats sont mentionnés sans que les observatoires puissent démontrer clairement les techniques et outils de leurs mesures. Il n'existe pas encore un mécanisme de suivi des résultats et de mesure des effets et impacts des actions de ces observatoires sur la réduction des inégalités de genre.

Néanmoins, de bonnes pratiques ont été identifiées à plusieurs niveaux :

- Indicateurs de suivi SMART mais surtout reconnus aux plans national et international (ONP, OGDS, ORGENS) ;
- Approche participative (éducation des enfants, lutte contre les VBG...). Les expériences partagées par ORGENS sont pertinentes en la matière ;
- Ancrage au niveau local (collectivités locales, administrations déconcentrées) : appropriation, adhésion des acteurs locaux (ORGM, OGDS et dans une moindre mesure ORGENS)
- Autonomie matérielle et financière : importante pour assurer son autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics ;
- Développement de partenariats solides aux niveaux macro, méso, micro ;
- Production d'outils de communication genrés (manuels scolaires par exemple, affichage,...) pour influencer au quotidien les mentalités de la population (ORGENS, Leadafricaines, ORGM), périodiques thématiques (Network for more women in politics).

Recommandations

De cette étude, plusieurs recommandations peuvent être tirées, s'adressant au Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre et ses parties prenantes, aux observatoires de l'égalité, et à l'ensemble des acteurs de l'observation du genre. Ces recommandations sont les suivantes :

A l'attention du ROEG

- ✓ initier et exécuter un programme de renforcement des capacités des observatoires sur les aspects techniques de leur mission de veille : identification des indicateurs sexospécifiques pertinents, démarche et outils de collecte de données, méthodes de traitement et d'analyse des données quantitatives et qualitatives, méthodes et outils de lobbying et plaidoyer, démarche de recherche de financement ;
- ✓ créer un creuset d'échanges d'expérience entre les observatoires membres du ROEG pour partager leurs expériences, en tirer des leçons et mettre à l'échelle les bonnes pratiques.

A l'endroit des observatoires

- ✓ *Renforcer le rôle premier des observatoires* : les observatoires doivent mieux cibler leurs buts, objectifs et actions sur le rôle primaire de veille et de dialogue politique en faveur de la réduction des inégalités de genre. Les rôles secondaires des observatoires de type associatif peuvent contribuer à renforcer le rôle primaire de veille par l'application des recommandations issues de l'observation à travers des actions de développement ;
- ✓ *Spécialisation thématique* : il importe que les observatoires évitent la dispersion de leurs actions en se spécialisant sur des thématiques spécifiques afin de développer leurs compétences et des propositions pertinentes pour influencer les politiques nationales et locales en la matière ;
- ✓ *Adéquation des actions à la problématique genre* et intégration d'une méthodologie féministe qualitative et participative : travailler sur les inégalités de genre (hommes/femmes) au niveau des catégories sociales de la communauté pour éviter de tomber dans le piège de la promotion de la femme dans un contexte d'application de l'approche genre et intégrer la dimension de l'intersectionnalité entre les discriminations de genre et d'autres natures (orientation sexuelle, âge, profil socio-économique, origine et nationalité...). L'utilisation des méthodes de recherches féministes permettra de collecter, de produire et d'analyser des données sexo spécifiques afin de comprendre les causes sous-jacentes des données illustrant les inégalités observées et d'en analyser les déterminants dans la construction des rapports sociaux de sexe ;
- ✓ *Capacités techniques* : Renforcer les capacités techniques des membres des observatoires à différents niveaux pour assurer des résultats techniques fiables en vue du dialogue politique sur les problématiques centrales traitées. Les domaines de faiblesses techniques qui ressortent de l'étude sont :
 - identification des indicateurs sexo spécifiques pertinents ;
 - démarche et outils de collecte de données quantitatives et qualitatives ;
 - méthodes de traitement et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
 - méthodes et outils de lobbying et plaidoyer ;
 - stratégie de communication et mise à l'échelle ;
 - stratégie de recherche de financement.
- ✓ *Mode de fonctionnement* : se munir de plans d'actions pluri annuels pour orienter aussi les actions stratégiques et opérationnelles afin de renforcer l'efficacité des observatoires ;
- ✓ *Mobilisation de ressources* :
 - élaborer un plan commun de mobilisation de ressources auprès des instances nationales et supra nationales qui disposent de fonds pour l'observation des évolutions relatives au genre dans les pays (PTF, Système des Nations Unies, ONG Internationales...) ;
 - développer des activités (prestations de services telles que formations, édition et diffusion de documentation sur le genre,....) susceptibles d'apporter

des ressources financières sans pour autant empiéter sur l'objectif d'observation et de veille. Cette démarche pourra permettre de renforcer leur indépendance vis-à-vis des acteurs politiques ;

- ✓ *Réseautage* : Se mettre en réseau pour partager les expériences, leçons apprises et bonnes pratiques :
 - *Coopération décentralisée entre les observatoires d'un même pays* ;
 - *Coopération sud-sud* entre des observatoires de différents pays ;
 - *Réseautage sur le plan international*.

A l'attention des acteurs du genre et/ou du développement, étatiques et non étatiques (décideurs politiques, chercheurs universitaires, société civile, aux niveaux local, national, international)

- ✓ Dans le respect des principes de bonne gouvernance et de démocratie participative, les Etats doivent contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, techniques et logistiques des ressources humaines de ces Observatoires en vue de les rendre plus compétentes et viables. En outre, ils sont invités à fournir aux observatoires citoyens de l'égalité de genre un soutien politique et financier en les impliquant effectivement dans l'élaboration, la formulation et le suivi/évaluation des politiques, stratégies et actions, et en facilitant l'exercice de leur rôle de veille et d'interpellation (mise à disposition de données désagrégées selon le sexe, plateforme de dialogue politique, implication dans les processus de choix des orientations politiques et stratégiques de développement...);
- ✓ Les organisations de la société civile sont invitées à travailler en synergie avec les observatoires, qu'ils soient publics ou associatifs, pour porter leurs interpellations afin de jouer réellement leur rôle de contre pouvoir. En outre, les données produites par les observatoires leur permettront de développer des programmes et projets ciblant spécifiquement les inégalités de genre identifiées. La question du genre est avant tout une question de redevabilité ;
- ✓ Les acteurs de la recherche sont appelés à utiliser les données fournies par les observatoires et partager les objets et résultats de leurs recherches sur les évolutions des inégalités de genre avec les observatoires, non seulement pour enrichir leurs bases de données, mais aussi et surtout pour servir de levier à leurs actions d'interpellation, de lobbying et de plaidoyer auprès des acteurs étatiques et non étatiques (bailleurs de fond, organisations de la société civile nationales, régionales et internationales) en vue d'une réelle prise en compte du genre dans la planification du développement. De même, les chercheurs peuvent apporter aux observatoires un appui méthodologique dans la recherche (quantitative et qualitative approfondie), la documentation et la capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises ;
- ✓ Les bailleurs de fonds (agences des Nations Unies, agences de développement et organisation bi- et multilatérales, fondations, fondations d'entreprises et philanthropiques, coopérations décentralisées ...) sont à l'interface de la planification du développement et de l'observation des évolutions des inégalités de genre. A ce

titre, ils sont invités à soutenir la recherche et le travail des observatoires (projets de collecte et d'analyse des données sur les inégalités de genre) par la mise à disposition de moyens techniques et financiers adéquats à l'atteinte de leurs buts.

Il importe aussi de coordonner les actions en synergie avec les Observatoires en vue de mieux capitaliser les acquis de leurs activités en matière d'Observation des évolutions des inégalités du genre, de recenser les bonnes pratiques et leçons apprises afin de passer à l'échelle. Cette mise à disposition de moyens techniques et financiers adéquats implique de favoriser les initiatives multi acteurs et de passer d'un schéma traditionnel du financement de projets-terrain à du financement de processus de suivi et évaluation et d'initiative sur le long terme (3 à 5 ans au minimum).

1. Introduction

1.1. Contexte et justification

Si la prise en compte du genre dans le développement progresse, la pratique francophone dans ce domaine reste encore insuffisante. Généralement, les organismes de développement francophones tardent encore à reconnaître (politiquement) et à intégrer (opérationnellement) l'approche Genre et Développement dans leurs orientations et leurs pratiques et rencontrent des difficultés réelles dans la mise en œuvre de l'approche transversale « genre » : manque d'informations, d'engagement, d'outils, de compétences, de soutien politique, de moyens et de bonnes pratiques.

Les universités pour leur part éprouvent des difficultés à intégrer le genre dans leurs curricula. Actuellement, dans le monde francophone, très peu de cours de 3^{ème} cycle en genre et développement sont proposés, hormis au Canada, dans les autres pays francophones ces initiatives restent encore toutes récentes et peu nombreuses. Les chercheur-e-s demandent des outils pour alimenter leur réflexion et leur pratique et des plateformes d'échange. Les travaux réalisés sur le genre sont peu diffusés et valorisés, et l'utilisation des données « genre » dans la pratique du développement reste très marginale.

Aujourd'hui, **divers systèmes ou mécanismes d'observation des inégalités et de l'égalité genre existent aux niveaux international et national.** Parmi ceux-ci, citons les indicateurs genre du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), l'Indicateur de Développement et des Inégalités entre les Sexes (IDISA) de la Commission Economique Afrique (CEA), les rapports pays réguliers dans le cadre de la CEDEF (CEDAW), le Gender Gap Report, les indicateurs de certaines cibles des OMD sans oublier des indicateurs des politiques nationales qui existent dans bon nombre de pays.

Ces observatoires sont souvent liés à l'action gouvernementale. Cependant, de par le monde, de plus en plus d'organisations de la société civile mettent en place des observatoires indépendants pour mesurer et intervenir sur différentes dimensions de l'égalité genre. Là encore, les pays francophones sont en retard sur ces mécanismes.

En 2008, les recommandations des participant-e-s à la conférence internationale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) « Du dire au faire » ont réitéré la nécessité de mettre en place des mécanismes indépendants et performants pour mesurer les inégalités, veiller à l'application des textes et motiver l'intégration du genre dans les politiques publiques. L'idée d'un observatoire francophone a été proposée. Une demande renouvelée à l'occasion du 2nd Forum Mondial des Femmes Francophones à Kinshasa en mars 2014, par le Réseau Francophone pour l'Egalité Femmes-Hommes. Toujours en 2014, les conclusions agréées de la 58^{ème} session de la Commission sur le Statut des Femmes énoncent parmi les priorités l'importance de renforcer les mécanismes de production et d'analyse de données sur les inégalités de genre.

Déjà en 2006, Genre en Action avait lancé l'idée d'appuyer les observatoires de l'égalité dans les pays francophones et de les mettre en réseau et avait commencé les réflexions sur ce thème. Ainsi, le projet Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG) est né en 2011 et est actuellement dans la phase 2 de son exécution.

1.1.1 Le projet de Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG)

✓ Origine du ROEG

Concourir à la démocratisation des politiques, programmes et développement par le croisement interdisciplinaire et le brassage des acteurs est l'une des missions phares de Genre en Action qui travaille activement depuis 2003 pour une meilleure prise en compte de l'approche genre dans le développement. Créé en 2011, le Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre (ROEG), animé par l'Association Genre en Action, réunit des observatoires basés dans des pays francophones d'Afrique, d'Europe et de l'Océan Indien. Ces structures travaillent sur l'observation des questions de genre et d'inégalité dans des domaines multiples : agriculture, éducation, accès aux droits, *empowerment* économique, mesure des inégalités, etc.

Le projet ROEG s'est justifié par la nécessité de renforcer le dialogue sur les rapports sociaux de genre et d'assurer une veille politique et scientifique autour des inégalités des femmes et des hommes. Il est donc indispensable de développer et d'appliquer des outils et de renforcer les compétences des institutions et acteurs chargés d'observer les inégalités, de les divulguer aux fins d'influencer les politiques publiques pour une meilleure intégration des questions de genre.

A ce titre, le projet ROEG se propose d'identifier, recenser et soutenir les observatoires de l'égalité de genre existants. De tels observatoires existent en réalité depuis peu dans certains pays et tentent de mesurer, recenser et évaluer les inégalités et leurs évolutions, afin de les rendre visibles, d'en faire un objectif clé des politiques publiques et d'en mesurer les effets. Mais ces observatoires restent peu nombreux et n'ont pas encore acquis tous les atouts techniques et politiques qui leur permettraient de jouer pleinement leur rôle.

✓ Les objectifs du ROEG

La disponibilité et la fiabilité de données pour une mise en œuvre de planifications sensibles au genre représentent un enjeu de taille dans tout l'espace francophone. L'association Genre en Action, à travers le projet ROEG, souhaite contribuer au renforcement des Observatoires de l'Égalité de Genre (OEG), portés par les gouvernements et/ou la société civile, par leur mise en réseau en vue du développement de leurs compétences et capacités d'action (sur le terrain, dans la recherche, le plaidoyer...). Fruit des réflexions menées par Genre en Action depuis plusieurs années, le ROEG mobilise des compétences, des outils et des partenaires pour une démarche originale et inédite de renforcement des institutions et des organisations de la société civile de lutte contre les inégalités de genre. Le projet répond à une forte demande émanant tant de la société civile (des femmes notamment) que des décideurs engagés dans la lutte contre les discriminations en France et dans les autres pays francophones.

Les protagonistes de l'aide publique au développement, y compris en France, ont désormais reconnu la nécessité de prendre l'approche genre en compte. Le ROEG est un outil construit avec et pour eux.

✓ **Objectif général du ROEG**

L'objectif général du ROEG est de participer à la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, favoriser des processus de développement et œuvrer pour permettre la pleine participation de tous les groupes défavorisés, dont les femmes, à la mise en place de politiques, programmes et projets de développement.

✓ **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques peuvent être résumés comme ci-après : des observatoires performants et indépendants dans 10 pays partenaires d'Afrique subsaharienne et de France mesurent les progrès et inégalités de genre objectivement et deviennent des outils indispensables pour les décideurs et acteurs francophones du développement œuvrant pour une réelle égalité entre les hommes et les femmes qui disposent ainsi des informations fiables et complètes nécessaires pour intégrer transversalement la perspective genre dans leurs politiques et actions publiques et législatives ; les informations recueillies sont accessibles à la société civile francophone qui dispose d'informations fiables et complètes sur lesquelles fonder ses actions de plaidoyer et de veille.

✓ **Résultats attendus**

Quatre résultats sont attendus du projet de « Réseau d'Observatoires de l'Égalité de Genre » à savoir :

- Recenser et analyser les observatoires de genre – ou qui intègrent le genre – existants ;
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs directs et indirects des observatoires et faciliter l'émergence de nouvelles initiatives et d'outils de travail ;
- Contribuer à la formation des observatoires de genre et agir comme outil de communication à l'égard des décideurs et des différents acteurs à travers les médias, les TIC et le plaidoyer à divers niveaux. L'appropriation de l'approche genre sera stimulée par l'utilisation de l'ensemble des données récoltées ;
- Permettre le suivi de l'amélioration du fonctionnement des observatoires et de leur influence sur les politiques et programmes de développement, au Nord et au Sud par la mise à disposition de données pertinentes, l'interpellation et la fonction de veille et d'alerte.

1.1.2. Le ROEG depuis son lancement

A la création du ROEG, un travail de fond sur l'identification d'observatoires membres et des échanges autour de pratiques et d'expériences, ainsi qu'une mise en réseau effective et appropriée Sud-Sud et une réflexion sur des axes de travail ont été réalisés. Ces observatoires sont basés en Afrique, en Europe et dans l'Océan Indien et sont des carrefours entre la société civile, les pouvoirs publics et les offices des statistiques des différents pays

impliqués. Dès la phase 1 du projet, on comptait déjà plusieurs observatoires membres tels que l'Observatoire Régional du Genre de Matam (Sénégal), ORGENS (Sénégal), ou encore l'observatoire SIMIRALENTA (Madagascar), etc. La diversité des thèmes, des contextes et des niveaux de développement de ces structures font la richesse du réseau. En 2011, le ROEG a également mis en place une mission de soutien à la mise en place d'un observatoire dans l'Océan Indien à Madagascar et à l'île Maurice. Sur la question du renforcement des capacités chère au ROEG, Genre en Action a soutenu la participation en 2012 de 5 membres (Sénégal, Cameroun, Burundi et Madagascar) à la première Académie du Genre organisée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) à Turin. Les membres du ROEG y ont défini un profil type d'observatoire (missions, objectifs, relations inter-organisations, etc.).

Dans le cadre d'une collaboration entre Genre en Action et l'Unesco, le ROEG s'est également inscrit pendant 6 mois en 2012 dans le soutien à la mise en place et au développement d'un centre d'observatoires dans la région des Grands Lacs, le Centre Régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la Région des Grands Lacs. Ce centre, basé à Kinshasa (RDC), vise à créer et renforcer les liens entre les membres de la société civile, chercheurs et décideurs politiques.

A l'issue de la première phase du projet ROEG, un travail de capitalisation des pratiques, des échanges et des réflexions a été réalisé et a donné lieu à la production de fiches techniques :

- Fiche 1. Pourquoi plaider en faveur des observatoires dans les pays francophones ?
- Fiche 2. Comment définir les objectifs, les principes et les cibles pour un observatoire d'égalité de genre ?
- Fiche 3. Comment structurer un observatoire ?
- Fiche 4. Comment agir, et avec quels stratégies, modes d'actions et outils ?
- Fiche 5. Comment choisir les champs d'analyse des observatoires ?
- Fiche 6. Comment choisir les indicateurs des observatoires ?
- Fiche 7. Exemple d'une action concrète : le projet Observatoire Genre, Paix et Sécurité dans la région des Grands Lacs.
- Fiche 8. Des observatoires sur les violences de genre en milieu scolaire : quelles pistes ?
- Fiche 9. Des observatoires sur genre et micro-macroéconomie : quelles pistes?

1.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude

L'étude porte sur les observatoires impliqués dans et/ou intéressés par le projet ROEG. Elle s'inscrit dans la phase 2 du projet et vient compléter les actions déjà menées. Les cibles et acteurs de l'étude sont les observatoires existants membres du projet, qui pourront en tirer des recommandations et exemples de bonnes pratiques afin d'améliorer la performance de leurs actions.

Les observatoires en gestation sont aussi concernés. Les décideurs politiques et les bailleurs susceptibles de soutenir les observatoires sont également destinataires de l'étude. Enfin, les organisations de la société civile et gouvernementales ainsi que les chercheur-e-s s'intéressant à l'observation des inégalités de genre bénéficieront également des résultats de cette étude.

1.2.1 Objectif général

L'étude vise **l'amélioration** du fonctionnement des observatoires de l'égalité et de leur **influence** sur les politiques et programmes de développement au Nord et au Sud par la mise à disposition de données pertinentes, l'interpellation et la fonction de veille et d'alerte.

1.2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette étude se présentent comme suit :

- ✓ Faire émerger les leviers, les obstacles et les bonnes pratiques des observatoires en termes d'observation, de collecte d'informations et de plaidoyer, en tenant compte de leurs contextes, thématiques et des publics ciblés ;
- ✓ Faciliter le montage et la mise en place d'observatoires de l'égalité par les organisations de la société civile.

2. Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre pour la réalisation de cette mission est fondée sur une approche participative basée sur la construction commune avec les acteurs des observatoires partenaires du ROEG. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes précisées ci-après.

2.1 Revue de littérature et synthèse des modes d'organisation et des pratiques des observatoires du ROEG

Cette activité a été réalisée à travers la compilation générale de données – qualitatives et quantitatives – auprès des observatoires du ROEG à travers leurs documents de base et un questionnaire. A cet effet, un questionnaire a été élaboré et envoyé aux observatoires pour être renseigné.

Les données recherchées concernent l'identification de la structure, le niveau de connaissance des problématiques liées au genre, la connaissance du rôle d'un observatoire du genre, le mode de fonctionnement des institutions, programmes et projets, les thématiques abordées, les indicateurs suivis, les outils, méthodes de collecte des données, modes et canaux de diffusion des informations, le mode de financement.

Au total 4 observatoires ont rempli ce questionnaire :

- ✓ *Au Sénégal :*
 - Observatoire des Relations de Genre au Sénégal (ORGENS) ;
 - Observatoire National de la Parité (ONP)
 - Observatoire Régional du Genre et Développement de Matam

- ✓ *En Côte d'Ivoire*
 - Leadafricaines

Les résultats ont été analysés sous les angles suivants :

- ✓ Diversité des modes d'organisation ;
- ✓ Diversité et adéquation des informations collectées ;
- ✓ Modes de diffusion des informations et profil des utilisateurs de ces informations ;
- ✓ Relations partenariales avec les acteurs locaux et régionaux du développement ;
- ✓ Capacité à innover et influencer les politiques et stratégies pour l'équité et l'égalité de genre.

2.2 Approfondissement des résultats de l'état des lieux – construction commune avec les parties prenantes

Cette activité a consisté en une discussion en ligne dans le but d'approfondir l'état des lieux des observatoires réalisé dans la première activité et d'identifier les bonnes pratiques et leviers pour un changement. Pour ce faire, le ROEG a créé un lien de discussions en ligne qui a été animé par l'équipe du Cabinet YOD dans la période du 13 janvier au 08 février 2014.

Les principales questions discutées ont été les suivantes :

- ✓ *Quels sont les enjeux auxquels font face les observatoires dans l'observation du genre ?*
- ✓ *Quelles sont les contraintes et quels sont les avantages des différents types de fonctionnement, de statut, de structuration etc. ?*
- ✓ *Quelles sont les contraintes et quels sont les avantages des différents outils et méthodes utilisés par les observatoires de genre pour la collecte de données et le plaidoyer ?*
- ✓ *Quelles sont les contraintes et quels sont les avantages relatifs aux divers champs d'observation, aux thématiques travaillées, aux indicateurs utilisés ?*
- ✓ *Quelles sont les limites des observatoires et quels sont les leviers pour améliorer leur performance ?*
- ✓ *Quelles sont les bonnes pratiques à retenir et vulgariser ? Comment les diffuser et les passer à l'échelle ?*
- ✓ *Quels enjeux et quelles recommandations en termes de réseautage des observatoires ?*

Ces questions ont été structurées autour de trois thèmes comme suit :

Thème 1 : *Objets, structuration et fonctionnement des observatoires*

Thème 2 : *Enjeux et défis des observatoires sur le genre*

Thème 3 : *Méthode, outils, leçons apprises*

Initialement prévue pour être adressée aux observatoires du ROEG et aux autres partenaires parties prenantes du suivi des évolutions sur les inégalités de genre dans les pays (Organisations de la Société Civile (OSC), Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Ministères...), la discussion en ligne a finalement concerné uniquement les observatoires du ROEG, les autres catégories d'acteurs n'ayant pas pu être mobilisées.

Au total huit observatoires ont participé à cette étape de l'étude :

- ✓ Côte d'Ivoire
 - Leadafricaines
- ✓ Sénégal :
 - Observatoire des Relations de Genre au Sénégal (ORGENS) ;
 - Observatoire National de la Parité (ONP) ;
 - Observatoire Genre et Développement de Saint Louis ;
 - Observatoire Régional du Genre et Développement de Matam.
- ✓ Madagascar
 - SIMIRALENTA
- ✓ Togo
 - ONG Action pour la Promotion et le Développement de la Femme (APDF)
- ✓ Cameroun
 - Réseau de soutien à la participation politique des femmes (Network for More Women in Politics)

2.3 Etudes de cas des observatoires du ROEG : autoévaluations et évaluation par les pairs

Dans une démarche de construction commune, les observatoires qui ont participé à la discussion en ligne ont été invités à procéder dans un premier temps à leur auto-évaluation, et ensuite à une étude de cas de 6 observatoires dans une démarche d'évaluation par les pairs.

2.3.1 Les autoévaluations

Les observatoires ont réalisé leurs autoévaluations sur la base d'un outil élaboré par l'équipe de consultant-e-s (cf. annexe n°3). Cet outil a permis de faire le point des pratiques de chaque observatoire, de tirer des leçons de leurs expériences : bonnes pratiques, forces et faiblesses, défis et enjeux. Les autoévaluations se sont déroulées dans la période du 10 au 13 mars 2014. Les résultats de cette activité ont été transmis à l'équipe de consultant-e-s en vue de la préparation des évaluations par les pairs.

2.3.2 Les évaluations par les pairs

Les résultats des autoévaluations ont été partagés entre les observatoires sélectionnés pour participer à l'évaluation par les pairs. Le Cabinet YOD a proposé un outil d'évaluation de chaque observatoire. L'exercice s'est fait en deux étapes dans la période du 17 au 21 mars 2014.

La première étape a consisté à lire les résultats de l'autoévaluation de chacun des observatoires et à remplir l'outil d'évaluation par les pairs dans la période du 17 au 19 mars.

La deuxième étape a consisté en des échanges (atelier en présentiel et virtuel) pour partager les résultats de l'évaluation par les pairs et arriver à une synthèse consensuelle des

commentaires, leçons apprises, défis, enjeux et recommandations.

Les observatoires sélectionnés pour cet exercice sur les critères de l'ancienneté, des expériences et de la proximité étaient :

- ✓ *Sénégal* : ORGENS, Observatoire Régional du Genre de MATAM, Observatoire de St Louis, Observatoire National de la Parité.
- ✓ *Côte d'Ivoire* : Leadafricaines
- ✓ *Madagascar* : Simiralenta

Les observatoires du Sénégal se sont évalués entre eux. Leurs résultats ont été présentés et discutés lors d'un atelier qui s'est déroulé à l'Hôtel Good Rade de Dakar les 20 et 21 mars 2014. Ceux de Madagascar et Côte d'Ivoire ont fait le même exercice dans un échange par Skype le 21 mars 2014.

2.4 Champ géographique

L'étude était prévue pour couvrir l'ensemble de l'espace francophone où sont basés les observatoires du genre membres du ROEG (France, Afrique du nord, Afrique de l'ouest, Afrique centrale, Océan indien et Caraïbes) au Nord et au Sud. Finalement, nos travaux ont concerné l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo), du Centre (Cameroun) et de l'Est (Madagascar). Les observatoires membres du ROEG dans les autres régions n'ont pas pu participer aux différentes étapes de cette étude.

3. Résultats de la mission

3.1. Objets, structuration et fonctionnement des observatoires

Dans cette section, nous allons analyser l'adéquation des objectifs, structuration et fonctionnement des observatoires enquêtés sur la base du profil type d'un observatoire issu de l'atelier de Turin en 2011 (en annexe 6).

3.1.1 Statuts et modes de fonctionnement des observatoires de l'étude

✓ Statuts

Le traitement des informations collectées (questionnaires, discussions en ligne) montre que les observatoires analysés ont deux types de statuts :

- *Les associations à but non lucratif* : c'est la forme la plus importante. La majorité des observatoires membres du ROEG ont décliné ce statut (OGDM, ORGENS, APDF, Leadafricaines, SIMIRALENTA, Network for More Women in Politics) ;
- *Les observatoires publics* : ils sont moins nombreux : l'Observatoire National de la Parité (ONP) et l'Observatoire du Genre et Développement de Saint Louis (OGDSL) au Sénégal.

Ces deux types de statut sont conformes à ceux définis dans le document définissant le profil type d'un observatoire : « *entité formée de personnes unies en vue d'un but déterminé* ». *La forme n'est pas rigide. Certains observatoires sont des associations, d'autres sont des centres de recherche (Académie genre de Turin, 2011)*». Bien que parmi les observatoires ayant fait l'objet de l'étude, aucun n'ait le statut de centre de recherches, d'autres membres du ROEG arrivés après le démarrage de l'étude ont ce statut (ex. Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs).

✓ Structuration et modes de fonctionnement des observatoires publics

Les deux observatoires publics rencontrés sont du Sénégal. Ils sont rattachés en fonction de leur envergure à des structures hiérarchiques nationale (ONP) ou décentralisée (OGDS).

L'Observatoire National de la Parité au Sénégal logé à la Présidence de la République est structuré comme suit :

- Un *Conseil d'Orientation* qui est l'organe d'orientation, de supervision, de contrôle et de suivi des actions de l'Observatoire. Le Conseil d'orientation peut être saisi par la présidente pour se prononcer sur toutes les décisions à prendre. Il est composé de 28 personnalités nommées venant des Institutions de la République (Présidence de la République, Assemblée Nationale, Conseil Economique Social et Environnemental) ; des universités et institutions de recherche ; des ministères en charge du genre, des organisations de femmes, de

la communication, des droits de l'homme ; des partis politiques de la majorité et de l'opposition ; de la société civile ; des syndicats et des organisations de femmes. Les conseillers bénéficient d'indemnités mensuelles fixées par décret ;

- Une *Présidence* qui constitue l'organe exécutif de l'Observatoire. Sous la direction d'une présidente nommée par décret pour un mandat de cinq ans, elle est composée de huit personnes. La présidente est assistée d'un secrétaire exécutif choisi parmi les cadres de catégorie A. Le personnel administratif et technique actuel comprend un agent comptable, un agent administratif et financier, un chargé de la planification des études et du suivi-évaluation, une assistante de direction, un agent d'entretien et un chauffeur... Exception faite du secrétaire exécutif et de l'agent comptable qui ont été mis à disposition par l'Etat, le reste du personnel a été recruté. L'ensemble du personnel de la présidence de l'observatoire y compris la présidente perçoit soit des indemnités, soit un salaire mensuel ou une dotation mensuelle en carburant.

L'Observatoire de Saint-Louis au Sénégal quant à lui est logé au sein de la Maire de Saint Louis. Il est régi par un Conseil d'Administration et un bureau. Il fonctionne selon les programmes et projets approuvés par le Conseil d'Administration. C'est une structure consultative et de veille auprès des élus, des autorités administratives et des populations afin de suivre de près la prise en compte de la dimension du genre dans les politiques communales, régionales, départementales.

✓ **Structuration et modes de fonctionnement des observatoires de forme associative**

La structure et le mode de fonctionnement des observatoires de forme associative sont différentes, plus souples. La structuration type de ces associations se présente comme suit : Assemblée Générale (AG), Conseil d'Administration (CA), Direction exécutive.

Deux exemples sont présentés ci après pour illustrer la diversité des modes d'organisations de ces structures et leur avantage comparatif.

Leadafricaines (Côte d'Ivoire) est une Organisation non Gouvernementale dont les organes sont :

- Le Conseil d'Administration (CA) ;
- L'Unité opérationnelle de développement et de coordination des projets ;
- Le Fonds d'Appui aux Initiatives du Réseau (FAIR) ;
- Le Commissariat aux comptes (CC) ;
- La Conférence des déléguées (CD).

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre en session ordinaire. Le CA peut se réunir en sessions extraordinaires à la demande des 2/3 de ses membres pour discuter de points précis. La décision au sein de cet organe repose sur le consensus des membres.

Le bras opérationnel de **Leadafricaines** est une présidence exécutive assistée de l'équipe de l'observatoire genre qui est un volet des actions de cette organisation, l'unité opérationnelle de développement et de coordination des projets, le Fonds d'Appui aux Initiatives du Réseau (FAIR) et la Conférence des déléguées pays (CD).

Leadafricaines travaille en partenariat avec des structures nationales (OSC, Ministères...) et des partenaires techniques et financiers suivants :

- *AusAID / QUT* dans le cadre de « Australian leadership Awards Fellowship »: Formation des membres de nos équipes pays en Australie sur le Leadership, l'Entrepreneuriat, le Plaidoyer et le Développement communautaire ;
- *Fondation allemande Friedrich Ebert* : financement d'ateliers de formation dans le cadre de notre plaidoyer pour l'intégration du genre dans les programmes et budgets de l'Etat ;
- *Haut Commissariat d'Australie à Accra* dans le cadre du Programme d'Aide Directe (Direct Aid Program, DAP): financement de notre projet de formation -insertion de femmes handicapées motrices dans le métier de coupe-couture ;
- *Fondation KONE-AVICENNES* : Financement d'un programme d'alphabetisation des femmes et de formation des jeunes dans des métiers.

Cette structuration a pour avantage le partage des responsabilités entre ces organes dans la gestion de l'institution. De même, le statut d'organisation à but non lucratif est favorable au développement de partenariats multiples et permet d'assurer l'autonomie de l'observatoire vis-à-vis du pouvoir public dans le choix des thèmes et l'interpellation des acteurs du développement.

Toutefois, nous avons noté quelques variantes dont un exemple est celui de **SIMILARENTA** à Madagascar.

L'Observatoire **SiMIRALENTA** de Madagascar est coordonné par la Commission ou groupe de travail appelé l'Observatoire du Réseau Genre à Madagascar. Les membres sont des personnes physiques ou morales, fonctionnant selon les principes de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, d'un Comité Exécutif et d'une Commission de veille pour les questions de genre. Les ressources à disposition proviennent essentiellement des contributions des membres, des partenaires et des fruits des manifestations diverses.

L'Observatoire **SiMIRALENTA** travaille en partenariat aux niveaux national, régional, international en vue d'offrir à tous les acteurs des moyens et appuis permanents afin de créer une plus grande synergie pour l'instauration de l'égalité de genre.

Ainsi, en fonction de leurs statuts, les modes de fonctionnement des observatoires sont différents. Alors que les observatoires publics sont rattachés à des structures étatiques centrales ou décentralisées, ceux qui ont le statut d'associations sont organisés autour de Conseils d'administrations et directions exécutives composés en majorité de la société civile. De même, ces statuts et modes de fonctionnement différents ont des influences sur leurs buts, objectifs et actions.

Les contraintes liées au fonctionnement de ces institutions sont de cinq ordres parmi lesquelles celles liées au financement et à la disponibilité des ressources humaines qualifiées sont les plus récurrentes :

- ✓ Dans les observatoires publics, les membres des équipes opérationnelles sont détachés de leurs postes pour servir dans ces structures (ONP, OGDSL). Les indemnités qui leur sont payées ne sont pas assez motivantes pour l'ampleur du travail à faire ;
- ✓ Les observatoires associatifs n'échappent pas à cette situation. En l'absence d'un financement du gouvernement ou des partenaires techniques et financiers, les équipes exécutives fonctionnent sur la base du bénévolat. L'absence de motivation financière pour les efforts fournis réduit la disponibilité des agents qui sont obligés d'exercer d'autres activités génératrices de revenus pour assurer leur subsistance (Leadafricaines, SiMIRALENTA). Ainsi, la pluri activité des observatoires et le bénévolat des ressources humaines réduit leur disponibilité et leur ardeur au travail ;
- ✓ La circulation de l'information est difficile dans un contexte de bénévolat où les acteurs travaillent à tour de rôle et ne sont pas présents tout le temps (SiMIRALENTA, Leadafricaines) ;
- ✓ La faiblesse des fonds propres a un impact sur le renforcement des capacités des acteurs des observatoires alors que les besoins de renforcement des capacités sont apparus importants.

3.1.2 Objectifs et actions

Les observatoires qui ont participé aux discussions en ligne ont exprimé dans l'ensemble des préoccupations communes en matière de promotion du genre avec un accent particulier sur la question cruciale de la situation défavorisée des filles et des femmes dans les pays concernés.

Les objectifs des observatoires se réfèrent aux problématiques ci-après :

- ✓ Promotion de l'émergence des femmes dans la perspective d'un accès effectif à la sphère décisionnelle (*Leadafricaines - Côte d'Ivoire*) ;
- ✓ Renforcement des capacités de l'ensemble des parties prenantes (Gouvernements, organisations de la société civile, leaders communautaires, femmes, filles, hommes, garçons, etc.) en matière de compréhension et d'application de la dimension genre à tous les niveaux et dans tous les domaines (*APFD, Togo*) ;
- ✓ Amélioration de la représentativité des femmes dans la vie publique et politique en vue de l'atteinte de la parité dans les instances décisionnelles (*Network for More Women in POLITICS, Cameroun*) ;

- ✓ Intégration de la dimension genre à tous les niveaux et dans tous les domaines de développement de la société (SIMIRALENTA, Madagascar) ;
- ✓ Outil de veille auprès des autorités politiques et administratives en vue de prendre en compte la dimension genre dans les politiques et orientations aux niveaux régional, départemental, communal, et local (ONP, OGDS, ORGM - *Sénégal*, SIMIRALENTA - *Madagascar*).

Les problématiques centrales traitées par ces organisations sont diversifiées, mais en lien avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment ceux relatif à l'éducation, l'autonomisation de la femme et au renforcement du leadership féminin (OMD 2 et 3).

Il s'agit :

- ✓ de l'éducation et de l'autonomisation des femmes ;
- ✓ du renforcement du leadership et des capacités économiques des femmes ;
- ✓ de la prévention et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- ✓ de la reconnaissance du rôle des femmes dans la Paix ;
- ✓ de l'amélioration du cadre juridique et législatif en faveur de l'égalité femmes /hommes ;
- ✓ du mainstreaming genre dans les actions de développement.

Les principales actions mentionnées aussi bien dans les fiches techniques des observatoires, dans les réponses au questionnaire qu'au cours de la discussion en ligne sont présentées dans le tableau suivant.

Principales actions des observatoires enquêtés

Identité de l'observatoire	Pays	Actions principales
Leadafricaines	Côte d'Ivoire	<p>Un programme de plaidoyer en faveur de la participation des femmes aux instances de décision est élaboré et mis en œuvre ;</p> <p>Un programme de renforcement des capacités des acteurs du développement en genre est mis en œuvre ;</p> <p>Un protocole d'accord avec le Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant en vue de faciliter l'accès de l'observatoire aux institutions et aux données sur la participation des femmes aux instances de décisions à tous les niveaux existe ;</p> <p>Un mécanisme de veille sur la problématique du leadership féminin est exécuté.</p>
Action pour la Promotion et le Développement de la Femme (APDF)	Togo	<p>La mise en place de l'observatoire : en effet, l'APDF est une jeune institution qui commence à peine à installer le volet observatoire du genre dans ses actions ;</p> <p>La collaboration avec le ministère en charge de la femme et des cellules genre au niveau de chaque ministère ;</p> <p>La mission d'éveil pour la prise en compte des groupes marginalisés et défavorisés ;</p> <p>Le plaidoyer, l'information, l'éducation et la sensibilisation des parties prenantes sur le genre est réalisé.</p>
Observatoire Genre et Développement de Saint Louis (OGDS)	Sénégal	<p>Egalité entre les femmes et les hommes et l'intégration du genre dans les programmes et budgets ;</p> <p>Harmonisation de la compréhension et de la vision des acteurs de développement sur la thématique genre en vue d'un développement socioéconomique durable ;</p> <p>Renforcement des capacités des élus et conseils de quartier pour intégrer les questions relatives au genre dans la planification du développement ;</p> <p>Plaidoyer pour la promotion des attitudes, manières de penser, pour garantir la parité entre les femmes et les hommes comme culture institutionnelle ;</p> <p>Suivi et l'évaluation de l'appropriation du concept genre.</p>
Observatoire Genre et Développement SiMIRALENTA	Madagascar	<p>La capitalisation des informations et constitution de base de données :</p> <p><i>Centre d'informations sur le genre (collecte de données, publication de documentations de référence, de résultats d'études et de recherches, d'annuaires, de guides de bonnes pratiques...)</i> ;</p> <p>La veille, le plaidoyer, le lobbying</p> <p><i>Pour le suivi et l'application effective des orientations politiques en faveur de l'égalité de genre sur la base de recommandations opérationnelles ;</i></p> <p>L'appui-conseil et le renforcement de capacités.</p>

Principales actions des observatoires enquêtés

Identité de l'observatoire	Pays	Actions principales
Le Réseau de soutien à la participation politique des femmes (Network for More Women in Politics)	Cameroun	L'institutionnalisation du genre dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des programmes de développement ; Le plaidoyer auprès de tous les partis politiques en vue d'œuvrer pour l'amélioration de la représentativité des femmes dans la vie publique et politique, sur la voie de la parité dans les instances décisionnelles ; La mesure des OMD et la planification Post 2015 dans le travail de terrain avec 72 associations à la base qui relaient les actions au niveau local dans les 10 régions du Cameroun ; L'inscription de l'approche genre dans le Code électoral du Cameroun ; Le suivi/évaluation des actions réalisées et des avancées au niveau des acteurs ; L'audit genre des élections.
ORGENS	Sénégal	L'étude et les recherches dans le secteur de l'éducation pour décoder les modèles de relations de genre et de projet social tissé dans le système éducatif et encoder au sein de ce système un modèle d'égalité de chances entre les sexes ; Les VBG dans l'éducation : histoires de vie pour identifier les causes, les acteurs, les modalités ainsi que les effets des VBG infligées aux filles en situation de scolarité.
Observatoire National de la Parité (ONP)	Sénégal	Veille pour une application effective de la parité et des textes y afférant ; Suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans l'intégration de l'égalité de genre dans les politiques publiques ; Renforcement organisationnel et institutionnel de l'ONP.
Observatoire du Genre de Matam (ORGM)	Sénégal	Veille à l'accès équitable des couches sociales aux ressources : lobbying, plaidoyer, renforcement des capacités ; Mise en place d'un système d'information et de formation sur l'approche genre ; Veille pour une harmonisation et l'intégration de la dimension genre dans les programmes de développement ; Mise en place d'un dispositif de suivi/évaluation.

Il apparaît clairement que les observatoires publics sont plus ciblés sur les actions de veille et sur les questions d'équité et égalité de genre que les ONG et associations. Ainsi, les objectifs et actions de l'ONP et de l'OGDS sont directement en lien avec l'observation des évolutions des relations de genre et leurs impacts sur l'équité et l'égalité du développement. Pour les autres institutions, l'observation de l'égalité du genre constitue un volet de leurs objectifs et actions, quand bien même elles sont focalisées sur la problématique du genre.

Tableau comparatif des actions des observatoires avec ceux identifiés à Turin dans le profil type

Profil type	Observatoires de l'étude
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Collecte de données (primaire : avec des enquêtes ; secondaire : en se greffant sur le(s) système(s) de suivi du secteur observé) ✓ Traitement et analyse des données collectées ✓ Publication et diffusion régulière de données et d'informations fiables et vérifiées ✓ Formations / Sensibilisation au genre ✓ Études / recherches dont recherche-action ✓ Campagnes ✓ Organisation d'événements fédérateurs (conférences, débats, etc.) ✓ Lobbying / plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Veille sur différentes thématiques de l'équité et égalité de genre ; ✓ Système d'information sur les inégalités hommes/femmes ; ✓ Etudes, recherches ; ✓ Lobbying et plaidoyer ; ✓ Audit genre des organisations ; ✓ Renforcement des capacités ; ✓ Capitalisation et diffusion des informations ✓ Appui/conseil ; ✓ Actions de développement.

Les actions menées par ces observatoires sont globalement conformes à celle identifiées à Turin dans le profil type d'un observatoire du genre. Toutefois, on note une diversification des actions, allant du renforcement de capacités sur diverses thématiques à la mise en œuvre d'actions de développement. Cette diversité peut être un atout pour l'observation de l'égalité du genre, mais apparaît dans le contexte de cette étude plus comme un facteur de dispersion qui pourrait reléguer l'observation au second rang.

En outre, la diversité des projets des observatoires associatifs laisse à croire que ces institutions ne travaillent que sur les projets pour lesquels le financement est disponible. Cette question sera approfondie dans l'analyse des démarches, outils et indicateurs suivis par ces institutions.

3.1.3 Interactions avec les autres observatoires dans les pays et dans la zone francophone

Les informations collectées révèlent qu'il n'y a pas d'interactions entre les observatoires membres du ROEG à ce jour et si c'est le cas, ces échanges n'ont pas été mentionnés. Seule Leadafricaines a mentionné le souhait d'interagir avec les autres pour pouvoir améliorer ses pratiques. En général, les observatoires sont en partenariat avec des structures nationales étatiques et/ou non étatiques parties prenantes du suivi des évolutions en matière d'égalité hommes/femmes.

Les exemples suivants nous montrent les types de partenariats développés par ces organisations :

- ✓ **L'ONG Action pour la Promotion et le Développement de la Femme du Togo** collabore uniquement avec le Ministère en charge de la femme et les cellules genre logées dans les différents ministères ;
- ✓ **L'Observatoire Genre et Développement de Saint Louis (Sénégal)** développe des interactions avec les collectivités décentralisées telles que les Mairies, les entités départementales et régionales de la région de Saint Louis ;
- ✓ **Cameroun « Le Réseau de soutien à la participation politique des femmes (Network for More Women in Politics)»** est en partenariat avec les organisations nationales telles que le Réseau des Femmes Maires du Cameroun, le Réseau des Parlementaires pour la Promotion du Genre, le Groupe consultatif de la société civile auprès d'ONU-FEMMES Cameroun dont les membres sont assez représentatifs des segments de la société notamment les représentant(e)s des jeunes, des autorités religieuses et traditionnelles.
- ✓ **L'Observatoire SIMIRALENTA de Madagascar** : les interactions de cet observatoire se limitent aux acteurs étatiques (collectivités décentralisées, l'Institut National des Statistiques) et non étatiques (Coopération locale, nationale et internationale).

Ainsi, d'une part, les observatoires ne collaborent pas entre eux et se connaissent très peu et, d'autre part, nous n'avons pas noté d'interactions entre ces observatoires et d'autres structures similaires dans les pays ou ailleurs dans la sous-région ou dans le reste du monde

3.2. Compétences techniques : démarches et outils

3.2.1 Connaissances théoriques et application du genre

Les Observatoires et les ONG en présence montrent un bon niveau de connaissance de l'approche genre et de ses concepts clés. Ils ont une bonne maîtrise des problématiques liées à l'équité et l'égalité de genre et argumentent bien sur l'importance de l'approche genre dans les actions de développement. La synthèse des domaines d'intervention présentée supra montre que les défis et enjeux du genre sont cernés en fonction des contextes.

Toutefois, les choix et options stratégiques sont plutôt orientés vers la promotion de la femme. La promotion de la femme semble prendre le pas sur les préoccupations d'équité et d'égalité alors que le discours fondateur de ces structures est basé sur l'approche genre. Les données collectées sont plus tournées vers les femmes et les filles. Les défis et enjeux des garçons et des hommes ne sont pas thématiques, dans des pays où des mutations sociales s'opèrent et influencent la construction sociale des relations de genre.

Les mesures de discrimination positive en réduisant les inégalités de genre, si elles ne sont pas accompagnées d'un travail sur les causes sous-jacentes de la construction sociale des rapports de pouvoir entre femmes et hommes, peuvent contribuer à renverser les tendances sans atteindre une réelle égalité des rôles sociaux et des pouvoirs. Se tourner seulement vers les femmes et les filles ne permettra pas de saisir ces changements. Il est important de renforcer les capacités de ces acteurs pour qu'ils appliquent réellement

l'approche genre dans leurs actions de veille (indicateurs sexo spécifiques, thématiques sensibles au genre et pas seulement à la promotion de la femme), de lobbying et plaidoyer.

3.2.2 Démarche de collecte des données : les indicateurs sexo spécifiques

Pour documenter cette thématique nous avons synthétisé les informations mentionnées sur les fiches des observatoires, le questionnaire, les données de la discussion en ligne et la fiche d'autoévaluation. Il n'est pas aisé de se prononcer sur les démarches décrites par les observatoires. Les informations diffèrent d'un outil à l'autre. Le questionnaire et la discussion en ligne n'ont pas permis d'avoir des informations assez claires sur les démarches, les outils et les indicateurs suivis par les observatoires. Par contre, ces informations figurent en bonne place dans les fiches d'autoévaluation.

Les données suivies par les observatoires sont essentiellement collectées dans des documents existants au niveau national (politiques et stratégies nationales et sectorielles, rapports thématiques...), au niveau des structures déconcentrées (plans de développement communaux, études régionales...), des organisations de la société civile, des universités (recherches et mémoires) et des partenaires techniques et financiers.

Les observatoires publics (ONP, OGDS) ont mentionné des études spécifiques, ce qui se justifie par leur positionnement qui facilite l'accès aux données et documents produits par toutes les catégories d'acteurs.

Peu d'observatoires associatifs ont mentionné la réalisation d'études spécifiques, et même lorsque c'est le cas, nous n'avons pas eu d'exemples concrets d'études spécialement réalisées dans le but de suivre les évolutions des inégalités de genre sur les thématiques mentionnées.

Les principaux indicateurs de suivi mentionnés sont :

- ✓ Indice de la condition de la femme (IFC) ;
- ✓ Tableau de bord de la promotion de la femme (TBPF) ;
- ✓ Pourcentage de représentation des femmes dans les instances de décision (au niveau politique et administratif) ;
- ✓ Accès des femmes aux financements, moyens de production et aux ressources (Pouvoir économique) ;
- ✓ Suivi des violences basées sur le genre et des violations des droits humains des femmes ;
- ✓ Inégalités dans l'accès et le maintien des filles et des garçons dans le système scolaire ;
- ✓ Progrès réalisés en matière d'intégration du genre dans les politiques publiques ;
- ✓ Application d'une politique genre dans les Ministères et la Budgétisation Sensible au Genre ;
- ✓ Impact des choix budgétaires sur les inégalités femmes/hommes.

Pour certains indicateurs, il est possible d'obtenir des informations dans le système de suivi étatique. L'Indice de la Condition de la Femme est un indicateur composite reconnu par le système des Nations Unies et documenté périodiquement par les Etats, plus pour répondre aux demandes des structures supra nationales que pour faire un réel suivi de l'indicateur dans les pays. Certains pays dont le Sénégal et la Côte d'Ivoire sont aussi engagés dans la

documentation de l'Indice de Développement des Inégalités entre les Sexes (IDISA) sous la houlette de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA).

Le Tableau de Bord de la Promotion de la Femme est un outil qui permet aussi de condenser des données quantitatives et qualitatives en vue de saisir la situation réelle des femmes dans plusieurs secteurs du développement. S'il est admis que la plupart des pays francophones inscrivent l'élaboration de cet outil dans leurs planifications, sa réelle réalisation est irrégulière. Cet outil mentionné par l'ONP du Sénégal qui devrait paraître tous les deux ans est publié parfois avec des années de retard.

Le suivi de la représentation des femmes dans les instances de décisions est simple et faisable par tous les observatoires. Toutefois, la difficulté réside dans la tenue des listes électorales, des élu-e-s et des directeur-trice-s techniques de l'Administration avec le critère de la sexo spécificité. Lorsque le sexe n'est pas mentionné, il est souvent difficile de faire un décompte fiable de la représentation des femmes et des hommes à ces différents niveaux.

Les indicateurs de suivi du secteur de l'éducation sont classiques. Les données collectées par les systèmes sectoriels de statistiques lorsqu'ils fonctionnent bien permettent généralement d'avoir des informations sur la situation comparée des filles et des garçons. Il est relativement plus facile aux observatoires du secteur de l'éducation de faire leur suivi à tous les niveaux avec ces données. Toutefois, il est aussi utile de mener des études pour affiner des aspects qui relèvent du qualitatif, avec une grande influence sur le quantitatif (décision d'inscrire et de suivre la scolarité d'une fille, mariage forcé et/ou précoce, gestion de l'adolescence...).

Les indicateurs ci-après mentionnés nécessitent la mise en place d'un mécanisme adéquat de collecte d'informations quantitatives et qualitatives en vue du suivi de leurs évolutions :

- ✓ Sur les violences basées sur le genre, il existe dans certains pays des cellules d'écoutes, des centres de promotion sociale qui collectent des informations sur les victimes et les auteurs de VBG. Lorsque ces structures n'existent pas ou ne collaborent pas avec les observatoires, les informations sont difficilement rendues disponibles. Bien que cette thématique ait été mentionnée plusieurs fois, aucun observatoire n'a montré son dispositif de collecte et de traitement des informations ;
- ✓ Le suivi du pouvoir économique de la femme nécessite la disponibilité d'informations quantitatives et qualitatives sur plusieurs sous-thématiques comme l'accès au crédit, l'accès au marché, la production marchande, l'accès à la terre et aux facteurs de production... Les informations reçues auprès des observatoires ne permettent pas d'apprécier si ce suivi est réellement fait, et avec quels types d'informations, quels modes de collecte et de traitement de ces informations ;
- ✓ L'impact des choix budgétaires sur les inégalités femmes/hommes : pour faire le suivi de cet indicateur il faut mettre en place un dispositif de collecte de données sur les impacts des politiques sociales mises en œuvre par les gouvernements, avec un accent sur les situations différentes des femmes et des hommes. Ensuite, il est nécessaire de mener des études d'impacts des politiques nationales sur la réduction

de la pauvreté, en mettant un accent particulier sur les aspects relatifs au genre. Il n'est pas évident que les observatoires qui ont mentionné cet indicateur aient réellement les moyens de le suivre ;

- ✓ Le suivi d'application du mainstreaming genre entre dans des processus relativement maîtrisables. Toutefois, nous n'avons pas pu identifier les démarches, stratégies et outils utilisés par les observatoires qui ont mentionné ce suivi pour atteindre leurs objectifs.

Les difficultés mentionnées par les observatoires dans la collecte des informations sont :

- ✓ les Ministères et institutions ne disposent pas toujours d'informations, ont de la réticence à permettre l'accès à leurs informations et à diffuser les informations (via le net surtout) ;
- ✓ la faible disponibilité et régularité des informations sexo spécifiques dans plusieurs domaines, malgré l'existence des cellules de suivi/évaluation et les instituts chargés de la statistique dans les pays ;
- ✓ les données fournies dans les rapports de consultations, les études thématiques, les recherches universitaires et les mémoires des étudiant-e-s sont parfois mises en causes par les instituts de statistiques qui eux-mêmes ne font pas forcément mieux (en termes de précision, fiabilité, actualisation...) ;
- ✓ les contextes sociopolitiques (ex. crise en Côte d'Ivoire, périodes pré électorales...) ont souvent des impacts sur la disponibilité de données fiables.

Tableau comparatif des indicateurs

Profil type d'un observatoire	Observatoires de l'étude
<ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Nombre de banques de données opérationnelles ;</i> ✓ <i>Nombre d'outils d'analyse ;</i> ✓ <i>Nombre de publications diffusées ;</i> ✓ <i>Nombre d'indicateurs validés et utilisés ;</i> ✓ <i>Existence de supports de communication crédibles ;</i> ✓ <i>Existence de passerelles entre les différentes parties prenantes</i> ✓ <i>Nombre d'outils produits sur l'égalité femmes-hommes</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des bases de données sont mentionnées sans précisions sur leurs contenu (SIMIRALENTA, ONP, Leadafricaines) ; ✓ Tous les observatoires ont mentionné des indicateurs sans précisions sur leur validation ✓ Peu de précisions sur les outils de collecte d'informations (seul OGDS a mentionné outils MARP) ✓ Un seul outil d'analyse mentionné (OGDS – SEPO) ; ✓ Quelques publications de rapport (Leadafricaine, SiMIRALENTA) ; ✓ ORGENS a mentionné des supports de communication (affiches) ; ✓ Network for Women in Politics a une publication périodique sur le leadership féminin ; ✓ Aucun outil sur l'égalité genre mentionné

Bien que ces observatoires aient des visions et des objectifs clairs en matière de suivi des inégalités de genre. Il reste encore du chemin pour qu'ils puissent bien cerner la quintessence de ce qu'ils suivent, les indicateurs adéquats, les modes et outils de collecte, de traitement et d'analyse des données, ainsi qu'une diffusion adéquate des informations collectées : documentation, capitalisation, support de vulgarisation et de plaidoyer.

3.2.3 Diffusion des informations – utilisateurs finaux

Les informations collectées par les observatoires sont destinées à plusieurs catégories d'acteurs : Etats, institutions locales, nationales, coopérations bilatérales ou multilatérales, chercheur-e-s des universités, organisations de la société civile, organisations socioprofessionnelles... Les mécanismes de diffusion des informations sont variables d'une institution à l'autre. Les modes les plus cités sont :

- ✓ Information/sensibilisation des acteur-trice-s sur les inégalités de genre et la nécessité d'en tenir compte dans la planification et la mise en œuvre des actions de développement ;
- ✓ Conférences publiques, débats télévisés et radiophoniques ;
- ✓ Animation de groupes de discussion et d'assemblées publiques ;
- ✓ Edition et vulgarisation de rapports de suivi des inégalités de genre ;
- ✓ Vulgarisation de rapports de recherche.

Expériences de Leadafricaines

En 2013, Leadafricaines diffusé les informations collectées à travers plusieurs activités telles que l'animation de quatre conférences sur le leadership féminin en direction de la Jeune Chambre Internationale à Abidjan, des conférences débats et le lobbying auprès des chefs de communautés rurales d'Anguédédou et Bembresso pour autorisation et octroi de parcelles aux femmes en vue de l'insertion dans le métier de pépiniéristes d'hévéa.

Expérience de l'ONP :

Lors du renouvellement des organes de l'Assemblée Nationale, l'ONP, partant du constat que l'application de la loi sur la parité absolue avait connu des violations, a initié un plaidoyer auprès des groupes parlementaires, du président de l'Assemblée Nationale et des députés de façon générale pour que la loi soit davantage appliquée. Cela s'est traduit par l'envoi de courriers, des communiqués de presse et des rencontres d'informations afin de rappeler aux acteurs politiques qu'ils devaient veiller à l'application de la loi dans le renouvellement du bureau.

La diffusion des informations est censée avoir une influence positive sur l'application du genre dans la planification et la mise en œuvre des actions de développement. Les observatoires de notre étude ont mentionné quelques réussites dans leurs actions de veille, de lobbying et de plaidoyer dans différents domaines.

- ✓ *ONP* : Ses activités ont eu pour effet une meilleure application de la loi sur la parité dans le renouvellement des organes de l'Assemblée Nationale (bureau et commissions). Ainsi les femmes ont été mieux représentées et l'alternance homme femme aux postes pourvus a été plus effective ;
- ✓ *Leadafricaines* a réussi à impulser la mise en place d'un mécanisme déconcentré pour le mainstreaming genre dans les actions de développement : points focaux genre, appui du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Ministère en charge de la famille ;
- ✓ *Observatoire genre et développement de Matam* a mentionné l'impulsion de dynamiques organisationnelles sur le genre (association de maintien des filles à l'école pour le recul des mariages précoces) et la création d'un comité régional de lutte contre les violences faites aux femmes.

Pour les autres observatoires, il est difficile d'apprécier les résultats obtenus. SiMIRALENTA a mentionné des points relatifs à la sensibilité des acteurs à l'approche genre et le développement de partenariat avec des acteurs publics et privés. ORGENS explique qu'en raison de la mobilité des acteurs locaux, il est difficile d'évaluer les changements impulsés par leurs actions. L'OGDS et APDF sont relativement jeunes pour être en mesure de montrer des résultats.

Somme toute, il est évident que ces observatoires n'ont pas encore pu élaborer et rendre opérationnels des mécanismes de suivi des changements induits par leurs propres actions sur la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes alors qu'ils sont appelés à suivre les mêmes changements au niveau d'autres acteurs du développement.

4. Etudes de cas : les évaluations par les pairs

4.1 Evaluation de l'ONP par ses pairs

✓ Adéquation de l'ONP des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG

Créé par décret N°2011-309 l'Observatoire National de Parité du Sénégal (ONP) est une autorité administrative indépendante dotée d'une autonomie de gestion et placée sous l'autorité de la Présidence de la République du Sénégal. Il a pour mission de suivre, d'évaluer et de formuler des propositions tendant à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes dans les politiques publiques. Il ressort des évaluations de ses pairs que l'ONP répond au profil d'un observatoire type tel que défini par les partenaires du ROEG à l'atelier de Turin en 2011. Les buts, les objectifs, les axes d'intervention, les actions et les activités de l'ONP ont été jugés en adéquation avec ceux d'un observatoire type.

✓ Indicateurs de suivi des évolutions des inégalités de genre

L'ONP pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la parité ainsi que les inégalités de genre se réfère à divers indicateurs qui sont empruntés aux organisations et institutions internationales ou conçus et validés par les parties prenantes. Il s'agit entre autres de :

- L'écart de parité homme femme dans les institutions visées par la loi sur la parité absolue homme femme ;
- L'indice de la condition de la femme (ICF) ;
- L'indice de l'égalité des sexes dans la scolarisation aux niveaux du primaire, du secondaire et du supérieur ;
- Proportion de la population ayant accès au crédit par sexe (Niveaux d'accès des femmes aux financements, aux moyens de production et aux ressources) ;
- Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux rémunérés et à des travaux non rémunérés (charge totale de travail) par sexe ;
- Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime.

L'ONP développe les stratégies suivantes pour collecter les informations relatives aux indicateurs sur la parité et les inégalités de genre :

- La première stratégie consiste, grâce au partenariat institutionnel avec des structures productrices de données et d'informations (Agence National de la statistique et de la démographie, Ministères sectoriels, organisations de la société civile, Universités et instituts de recherche), à susciter le partage et la remontée périodique d'informations et de données sur les indicateurs suivis ;
- La seconde stratégie consiste, grâce à des études, des enquêtes et des campagnes nationales par lui-même commanditées, à collecter des données primaires.

L'ensemble de ces données et informations (qu'elles soient remontées ou directement collectées) sont centralisées dans des bases de données existantes au niveau de l'Observatoire, traitées et analysées. Elles font l'objet de diffusions périodiques sous formes de notes techniques adressées aux autorités gouvernementales, de bulletins d'informations destinées aux acteurs et aux partenaires techniques et financiers, de rapports d'études...

Les observatoires pairs estiment que les indicateurs suivis par l'ONP sont suffisamment précis pour permettre de suivre de manière effective les évolutions des inégalités de genre au Sénégal. Les moyens de collecte utilisés ont également été jugés en adéquation avec les moyens classiques recommandés pour un suivi effectif et efficace. Toutefois, il a été suggéré que l'ONP fasse davantage d'efforts pour s'assurer de la fiabilité des données collectées auprès des institutions et organisations productrices de données (structures de l'Etat plus particulièrement). Une possibilité est de croiser ces informations avec celles fournies par d'autres sources pour en tester la fiabilité.

✓ **Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer**

L'ONP assure ses fonctions d'interpellation de veille, d'alerte et de plaidoyer auprès des autorités gouvernementales et autres acteurs politiques par divers moyens : rapports périodiques, notes techniques sur la situation des inégalités de genre, communiqués de presse, rencontres de sensibilisation, plaidoyer... Ces moyens et modes de diffusion des informations si elles sont adéquates n'ont produits pour le moment des effets que sur le plan structurel. Les impacts sur les évolutions des relations de genre ne sont pas encore perceptibles.

✓ **Mode de fonctionnement**

L'ancrage institutionnel de l'ONP au niveau de la Présidence de la République a des avantages et des inconvénients. Ce positionnement est avantageux car il lui confère une légitimité certaine pour jouer son rôle de veille et d'interpellation sur l'équité et l'égalité de genre au Sénégal. En outre, la diversité et la qualité des profils des membres de son Conseil d'Orientation ont également été jugés avantageux pour assurer une bonne répartition des rôles et des responsabilités des membres.

Les contraintes de cet observatoire public et de son positionnement relèvent du bénévolat de ses membres et des possibilités qu'il soit sujet aux injonctions de la hiérarchie par rapport à son positionnement sur des thèmes sensibles. En outre, malgré son positionnement à la Présidence de la République l'ONP est confronté au manque de ressources financières et humaines. Finalement, les moyens mis à la disposition de cet observatoire ne suffisent pas pour atteindre la mission qui lui est assignée. L'ONP développe des partenariats multiples pour répondre à ses besoins de financement et de ressources humaines.

✓ **Mobilisation des ressources financières**

Les ressources financières de l'ONP proviennent de plusieurs sources à savoir :

- les subventions de l'État ;
- les dons et legs ;
- les partenariats ponctuels pour financer les activités ;

Par ces canaux, l'ONP parvient à mobiliser 30 à 35% de ses besoins financiers annuels. Les contraintes rencontrées dans la mobilisation de ressources sont surtout relatives aux procédures administratives et à la faible capacité de l'ONP à ses débuts à absorber les ressources qui lui sont allouées par l'État (2011-2013).

Afin d'améliorer ses capacités de mobilisation financière il a été recommandé à l'ONP de :

- vulgariser son plan stratégique ;
- renforcer le plaidoyer auprès de l'État pour l'accroissement de l'allocation budgétaire ;
- mettre en œuvre de la stratégie de *fundraising* (table ronde avec les bailleurs, élaboration de projets).

✓ **Types et qualité des partenariats**

L'analyse de la qualité des partenariats noués par l'ONP révèle comme faiblesse le fait qu'il s'agit surtout des partenariats financiers ciblés et ponctuels qui ne permettent pas de pérenniser les activités. L'accès à de petits de courtes durées s'il permet d'accéder à des fonds pour réaliser des activités ne permet pas de développer des projets durables.

✓ **Bonnes pratiques et leçons apprises**

Les résultats positifs répertoriés sont l'existence d'un plan stratégique pour veiller à la réduction des inégalités et d'une banque de données et d'indicateurs qui permettent de suivre les inégalités dans divers secteurs.

Les bonnes pratiques de l'ONP sont :

- Le ciblage de l'observatoire sur les actions de veille, la production de document, leur diffusion en vue du dialogue politique ;
- le développement de partenariat institutionnel pour la collecte des données ;
- le recours à des indicateurs reconnus et partagés par tous ;
- la production périodique de notes techniques et de rapports adressés aux autorités ;
- la mise en réseau des structures intervenant dans le genre.

En termes de contraintes/obstacles qui entravent la réalisation des objectifs de l'observatoire, il a été identifié :

- l'ancrage institutionnel (limite dans la marge de manœuvre ; obligation de réserve) ;
- l'insuffisance de ressources humaines et financières ;
- le cloisonnement des acteurs (des OSC) par rapport à la remontée des données.
- sa faible visibilité ;
- la non installation de ses antennes régionales et départementales.

✓ **Recommandations**

Les recommandations ci-dessous ont été formulées à l'ONP par ses pairs :

- renforcer la collecte autonome des données quantitatives et qualitatives ;
- créer un cadre de partenariat avec d'autres observatoires basés au Sénégal, dans la sous région et ailleurs dans le monde ;
- élaborer le plan de communication de l'ONP afin d'accroître la vulgarisation de ses

actions et sa visibilité ;

- renforcer les connaissances des acteurs politiques sur la loi sur la parité ;
- renforcer le partage d'expériences avec d'autres observatoires.

4.2 Evaluation de l'Observatoire du Genre et Développement de Saint Louis par ses pairs

✓ Adéquation des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG

L'observatoire Genre et Développement Saint Louis se veut une structure consultative et de veille auprès des élus, des autorités administratives et des populations en de la prise en compte de la dimension genre dans les politiques communales, régionales et départementales.

Malgré la clarté de sa mission et de ses buts, il est important que l'OGDS renforce ses actions dans l'observation des évolutions des inégalités de genre dans la région de St Louis pour assurer une meilleure adéquation de ses objectifs avec ceux d'un observatoire type.

✓ Indicateurs de suivi des évolutions des relations de genre

L'observatoire ne semble pas avoir défini des indicateurs de suivi non seulement de ses propres activités, mais aussi et surtout des évolutions du genre. Il est recommandé à l'OGDS d'utiliser des indicateurs plus précis comme par exemple :

- proportion de femmes représentées dans les instances de décision ;
- nombre de filles dans les séries scientifiques et dans la formation professionnelle ;
- pourcentage du budget prenant en charge la réduction des inégalités de genre.

De même, l'OGDS devra clarifier sa démarche de collecte des données et élaborer des outils adéquats pour ce faire. Une collaboration avec le laboratoire genre de l'Université de Saint-Louis serait une piste à explorer.

✓ Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer

Les réponses données sur les mécanismes de diffusion des informations laissent croire que l'OGDS ne diffuse pas encore des informations sur les inégalités de genre. En effet, cet observatoire est en construction et ne dispose pas encore d'expériences avérées en la matière.

L'observatoire a été créé par la mairie. Certains membres de l'observatoire sont des élus locaux. Cet ancrage institutionnel, s'il permet d'interpeller les pouvoirs locaux et d'influencer les politiques élaborées, peut se révéler être un facteur de blocage. L'observatoire n'est pas à l'abri des pressions et instrumentalisation des acteurs politiques. La direction de l'observatoire gagnerait à développer une stratégie pour garantir son autonomie vis-à-vis des politiques.

✓ **Mode de fonctionnement**

L'Observatoire de Saint Louis au Sénégal, est régi par un Conseil d'Administration et un bureau. Il fonctionne selon les programmes et projets approuvés par le Conseil d'Administration. C'est une structure consultative et de veille auprès des élus, des autorités administratives et des populations afin de suivre de près la prise en compte de la dimension du genre dans les politiques communales, régionales, départementales.

Les pairs ont jugé que le mode de fonctionnement de l'OGDS est à la fois avantageux et contraignant. Les avantages sont relatifs à la diversité de la composition des organes et la légitimité due à son ancrage institutionnel au niveau de la commune de St Louis. Toutefois, l'OGDS est confrontée à des difficultés de mobilisation de partenaires, d'observation objective ou indépendante (détachée des avis des politiciens) des politiques locales.

✓ **Mobilisation des ressources financières**

La principale source de financement de l'OGDS qui est la municipalité de la ville de Saint-Louis ne joue pas encore son rôle. Normalement, le budget municipal devait prendre en compte l'OGDS mais malheureusement ce n'est pas encore le cas. L'OGDS compte uniquement sur la contribution financière de ses membres.

Les recommandations faites pour lever le défi du financement des activités de l'OGDS sont :

- le plaidoyer pour un respect de l'engagement institutionnel de la mairie ;
- la recherche de partenaires capables de soutenir financièrement l'observatoire ;
- la recherche de sponsor parmi les acteurs sociaux et économiques de la ville de Saint-Louis.

✓ **Types et qualité des partenaires**

Malgré la diversité de ses membres, l'OGDS n'a pas bénéficié de leurs apports. Ceci implique également que le partenariat avec d'autres observatoires est presque inexistant. L'observatoire doit s'inspirer des expériences des autres observatoires plus expérimentés pour développer des partenariats positifs pour l'atteinte de ses objectifs, à tous les niveaux (micro, méso, macro).

✓ **Bonnes pratiques et leçons apprises**

Le plaidoyer et la veille politique pour une compréhension commune de l'approche genre et sa prise en compte dans la planification et l'exécution des actions de développement est une bonne pratique notée.

✓ **Recommandations**

- clarifier les objectifs de l'observatoire ;
- définir les indicateurs clairs et précis à suivre ;
- élaborer un plan d'actions ;
- s'autonomiser par rapport à la mairie (prendre de la distance pour pouvoir jouer le

- rôle d'observatoire) ;
- mettre à disposition de l'observatoire les ressources humaines qualifiées, financières et matérielles nécessaires ;
- renforcer les capacités d'observation, de veille, de plaidoyer, de lobbying ;
- sensibiliser les élus locaux en particulier le maire ;
- mettre à profit les réseaux de femmes élues, la coopération décentralisée et les autres observatoires ;
- améliorer la visibilité et l'appropriation par les populations grâce à la mise en œuvre d'un plan de communication.

4.3 Evaluation de l'Observatoire Régional du Genre de Matam par les pairs

✓ Adéquation des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG

L'observatoire Genre comme ROEG a été pensé par les acteurs locaux comme une réponse possible à l'émancipation et l'amélioration des conditions de vie des couches défavorisées, des femmes en particulier. L'observatoire genre de Matam (ORGM) à l'instar du ROEG s'est lancé des défis pour aboutir à des changements importants induits par la mise en œuvre de l'approche genre dans la région de Matam. Dans cette dynamique de promotion socio-économique des femmes, l'observatoire s'est fixé comme objectif de créer un cadre d'échanges intenses entre les acteurs potentiels au développement et les institutions financières en vue d'améliorer l'accès des jeunes et des femmes aux crédits. Ce pouvoir économique leur offre une place dans les comités locaux de prise de décision.

L'ORGM comme le ROEG reconnaissent qu'aujourd'hui le développement durable et plus particulièrement la réduction de la pauvreté ne pourra se réaliser sans l'élimination des inégalités dont souffrent plus de la moitié de la population c'est-à-dire les femmes et les acteurs émergents que sont les jeunes. Dès lors, le constat commun partagé par l'ORGM et le ROEG est que l'élan de devoir, de solidarité et de générosité des différents appuis au développement pour l'épanouissement équitable de ces catégories sociales économiques vulnérables et défavorisées malgré le recours aux démarches participatives se fait le plus souvent en ordre dispersé, faute de coordination. La vision, les objectifs et la structure de l'observatoire sont en adéquation avec ceux d'un observatoire type.

✓ Indicateurs de suivi des évolutions des relations de genre

L'observatoire n'a pas encore défini des indicateurs adéquats pour le suivi des évolutions sociales, économiques et culturelles au sein des ménages. De façon générale, les indicateurs de suivi du genre mentionnés par Matam sont neutres (pas désagrégés par sexe). En l'absence de données désagrégées selon le sexe, le rôle de veille ne peut pas être joué, même si l'observatoire est bien structuré comme mentionné supra.

✓ Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer

Les activités citées par Matam dans le cadre de sa fonction d'interpellation, de veille, d'alerte et de plaidoyer sont pertinentes et pourront favoriser l'influence des politiques en

faveur de l'application du genre. A ce jour, le seul résultat mentionné par ORGM est la création d'un dynamisme local de prise en compte du genre. Ce résultat s'apparente plus à une déclaration d'intention qu'à un résultat vérifiable, mesurable dans le temps et dans l'espace.

✓ **Mode de fonctionnement**

Du fait de son statut d'association à but non lucratif, l'ORGM dispose d'un conseil d'administration et d'un organe de gestion opérationnelle des actions. Cet observatoire a innové avec la création de relais communautaires pour prendre le relais des actions initiées par l'observatoire et renforcer l'appropriation et le leadership des acteurs locaux sur la veille et le suivi des évolutions sur les relations de genre.

Les contraintes auxquelles est soumis l'ORGM sont :

- l'insuffisance de ressources pour payer les relais au niveau des collectivités locales. Matam dépend du financement du projet de développement de Matam (PRODAM). Cette dépendance pose non seulement la question de l'indépendance de l'observatoire vis-à-vis des institutions locales, mais aussi celui de la pérennisation des actions à la fin du projet ;
- les collectivités locales ne contribuent pas au financement de l'observatoire comme prévu dans les textes, afin de favoriser la pérennisation des actions de l'observatoire.

✓ **Mobilisation des ressources financières**

Pour contourner les difficultés financières, l'observatoire réalise des consultances, fait recours à la cotisation des membres, des requêtes pour des dons et subventions. Les collectivités territoriales, à défaut de contribuer au fonctionnement de l'observatoire en numéraire, lui facilitent l'utilisation des locaux, du personnel, des infrastructures et matériels roulants de la mairie.

✓ **Type et qualité des partenariats**

L'ORGM travaille en priorité avec les collectivités locales et les administrations décentralisées qui sont au cœur du processus de développement. Les associations de jeunes et de femmes porteuses et bénéficiaires des programmes sont également intégrées dans le mécanisme de planification et d'exécution des actions de l'observatoire. De même, les ONG et les projets opérant dans la région sont également des partenaires de l'intervention.

Au niveau national, le Ministère de l'Agriculture, maître d'œuvre des programmes de développement rural, ainsi que le Ministère de la famille et de l'entrepreneuriat féminin sont des partenaires dans la mise en œuvre et dans la réplication des résultats. L'ORGM est en partenariat avec les Projets du FIDA intervenant au Sénégal. L'implication des acteurs locaux à différents niveaux facilite l'appropriation et l'engagement en vue de la durabilité des résultats.

✓ **Bonnes pratiques et leçons apprises**

L'expérience de MATAM révèle que la création des observatoires au niveau local permet de collecter et de partager les informations sur les inégalités entre les sexes. La collecte et la diffusion des informations auprès des couches défavorisées renforcent leur compréhension de la problématique des inégalités de genre et leur appropriation des processus initiés pour la réduction de ces inégalités.

L'ancrage institutionnel au niveau des collectivités locales et des autorités administratives déconcentrées favorise le plaidoyer et permet d'influencer les politiques locales. Enfin, l'échelle d'observation (la région) de l'observatoire le rend plus efficace et permet de lever certaines contraintes financières.

Les contraintes/obstacles de l'Observatoire dans la réalisation de ses objectifs sont principalement :

- l'insuffisance des ressources financières ;
- les résistances à l'égalité des sexes développées par certaines catégories d'acteurs ;
- l'analphabétisme des populations ;
- le problème de fiabilité des informations reçues des partenaires ;
- l'insuffisance de compétences en genre tant dans l'équipe de l'observatoire que dans celui du projet PRODAM.

✓ **Recommandations**

Les principales recommandations faites à l'ORGM par les pairs sont :

- rendre visible les résultats et les actions de l'Observatoire à travers un plan de communication ;
- renforcer les capacités techniques de l'équipe de l'Observatoire : méthodes et outils de collecte de données, approche genre, techniques de lobbying, plaidoyer et dialogue politique...
- renforcer et diversifier le partenariat technique et financier ;
- clarifier le statut institutionnel de l'Observatoire (par rapport aux différents programmes qui interviennent dans la région).

4.4 Evaluation de ORGENS par les pairs

✓ **Adéquation des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG**

Les membres des autres observatoires ont noté une adéquation entre la vision, les objectifs et les actions d'ORGENS par rapport à ceux d'un observatoire type. Toutefois, ORGENS mène aussi des actions de développement comme le soutien aux filles déscolarisées de familles pauvres, l'appui aux filles et femmes victimes de divers abus qui ne relèvent pas d'un observatoire. Il revient à cette institution de créer un mécanisme qui favorise l'exécution efficace de ses actions en vue de l'atteinte de ses objectifs.

✓ **Indicateurs de suivi des évolutions des relations de genre**

Les indicateurs utilisés dans le cas des pratiques et outils d'apprentissage (manuels, situation d'enseignement-apprentissage, stéréotypes véhiculés) permettent non seulement de suivre l'évolution des inégalités mais aussi d'en comprendre les causes.

Les indicateurs utilisés dans le cas des VBG en milieu scolaire permettent de comprendre les causes, les acteurs et les conséquences de ces phénomènes mais ne permettent d'en suivre les évolutions et d'en mesurer l'ampleur. ORGENS est beaucoup plus dans l'approche qualitative que quantitative. Il importe de mettre en place un mécanisme de collecte de données quantitatives pour mieux argumenter les constats qualitatifs afin de construire un plaidoyer solide et plus convaincant sur les problématiques traitées.

Les principaux moyens de collecte des informations reposent sur :

- l'observation des situations d'enseignement-apprentissage dans les établissements scolaires ;
- l'analyse du contenu des supports pédagogiques ;
- l'exploitation des données des structures administratives ;
- la collecte et l'analyse des histoires de vie des filles et femmes suivies par l'observatoire.

Ces moyens permettent de collecter les données sur les indicateurs. Toutefois, ils ne sont pas suffisants surtout concernant les violences basées sur le genre en milieu scolaire.

✓ **Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer**

Pour assurer sa fonction d'interpellation, de veille, d'alerte et de plaidoyer pour influencer les politiques, stratégies et interventions du développement, l'observatoire partage les résultats avec les autorités de tutelle (Ministère en charge de l'éducation). Des Groupes d'Alerte et de Veille (GAV) sur les VBG sont créés dans les localités couvertes et ORGENS développe des campagnes de sensibilisation et d'affichage sur l'éducation et la lutte contre les VBG.

✓ **Mode de fonctionnement**

ORGENS est dirigé par un bureau composé de 10 membres (7 femmes et 3 hommes) élus par l'assemblée générale qui déterminent le programme à mettre en œuvre et qui en contrôlent l'opérationnalisation. L'Assemblée Générale des membres définit les orientations et les programmes, valide les rapports d'activités et les rapports financiers.

Il existe 3 comités ou commissions qui sont les bras techniques opérationnels de ORGENS.

- Le Comité scientifique qui élabore les références scientifiques des procédures et TDR d'observation et documents, des productions, des communications ainsi que le cadrage des activités ;
- Le Comité pédagogique qui conçoit les outils de formation et de sensibilisation-conscientisation ;
- Le Comité de suivi qui assure le monitoring du tableau de bord des programmes, ainsi que le suivi.

Sur le plan opérationnel, ORGENS a circonscrit ses zones d'observation à quelques départements du Sénégal (Podor, Tambacounda, Vélingara) et de mettre le focus sur un seul secteur (l'éducation) et s'appuie sur les GAV pour renforcer la veille et l'alerte concernant les VBG en milieu scolaire.

Comme les autres observatoires, ORGENS est soumise aux contraintes relatives à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour mener à bien les tâches de l'observatoire.

✓ **Mobilisation de ressources financières de l'observatoire**

Les actions de ORGENS sont financées essentiellement par les partenaires techniques et financiers à travers des projets de courte durée (projet pour une relecture genre des manuels scolaires (subvention ASW) - projet « pérenniser l'approche genre dans l'éducation » (subvention ASW et OXFAM). L'observatoire a aussi reçu des dons. Près de 60% des besoins financiers ont pu être mobilisés.

Les fonds et subventions reçus sont en deçà des besoins exprimés (les bailleurs et organismes de financement ont réduit les financements dans le domaine de l'égalité de genre) en raison des lenteurs des procédures des bailleurs qui entraînent des retards d'exécution, ainsi que les changements fréquents des orientations des bailleurs. Pour faire face à ces situations, il importe de diversifier les sources de financement et les partenariats techniques, d'initier la mutualisation des ressources entre OSC et de rechercher l'autonomisation par des investissements (acquisition de biens, prestations de service...).

✓ **Types et qualité des partenariats**

ORGENS développe des partenariats avec des acteurs au niveau local, national et international. Au niveau local, l'observatoire travaille en partenariat avec les acteurs du système éducatif. Il a créé des Groupes d'Alerte et de Veille (GAV) sur les VBG dans le but de renforcer la participation des acteurs locaux eux-mêmes dans le suivi des évolutions relatives à ce thème. De même, ORGENS collabore avec les ministères en charge de l'éducation, de la santé et de la justice en raison de la transversalité de la thématique de l'éducation. En dehors des partenariats techniques et financiers cités supra, l'observatoire est membre de plusieurs réseaux et comités dans lesquels il participe aux échanges d'informations et le développement d'actions communes sur des thèmes spécifiques : Réseau Siggil Jigéen, Genre en action, AWID, Forum des féministes africaines Forum des féministes sénégalaises, le Comité de lutte contre les violences faites aux femmes, WILDAF/Sénégal, FEMNET.

✓ **Bonnes pratiques et leçons apprises**

Dans le domaine de la lutte contre les VBG, l'approche participative qui met les acteurs au centre des mécanismes a permis de renforcer les dénonciations des auteurs de VBG au sein des communautés. En outre, le renforcement de la confiance en soi des filles et des femmes est un facteur favorable pour l'auto défense, les dénonciations et l'application de la loi.

Dans le domaine de l'éducation, la collaboration avec les décideurs publics a favorisé la révision des manuels scolaires sous l'angle du genre.

✓ **Recommandations**

Les recommandations des pairs se résument comme suit:

- renforcer le recours aux méthodes quantitatives d'observations ;
- renforcer le partage d'expérience avec d'autres structures ou observatoires ;
- renforcer la gamme d'outils utilisés pour mieux observer les phénomènes de VBG ;
- diversifier les partenariats de l'observatoire ;
- renforcer les efforts d'autonomisation financière d'ORGENS : cotisation des membres, prestations de services...
- accroître les ressources humaines de l'observatoire et renforcer leurs capacités d'actions.

4.5 **Evaluation de Leadafricaines et SIMIRALENTA par les pairs¹**

✓ **Adéquation des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG**

Les missions et les activités de ces deux observatoires correspondent au profil type d'un observatoire tel que défini par les partenaires du ROEG.

SIMIRALENTA est un centre d'observation et de promotion du genre. Il vise l'intégration de manière durable la dimension du genre à tous les niveaux et dans tous les domaines de développement de la société malagasy. Les actions menées par SIMIRALENTA sont en général axées sur l'observation et le plaidoyer avec un accent particulier sur le domaine politique. Leadafricaines suggère que les activités de veille de SIMIRALENTA soient mieux précisées pour être mieux visibles.

Leadafricaines est une ONG qui vise des femmes dans la perspective d'un accès équitable à la sphère décisionnelle comme levier pour parvenir à l'égalité de genre. Les actions menées par Leadafricaines peuvent se regrouper en 3 catégories :

- Education et autonomisation des femmes en particulier ;
- Plaidoyer pour une égalité de genre : formation, lobbying, sensibilisation ;
- Veille sur les évolutions des inégalités de genre dans la participation des femmes aux instances de décisions.

✓ **Innovations : des cas de réussite**

Les échanges entre les deux observatoires ont permis de noter des initiatives novatrices.

- SIMIRALENTA a suscité un groupe de travail pour intégrer le genre dans la stratégie nationale de relance du développement. Cette expérience a permis de poser la problématique de la réelle application de l'approche genre dans les choix

¹ Les résultats des autoévaluations de ces deux observatoires sont présentés ensemble car ils se sont évalué mutuellement et ont produit un rapport conjoint.

stratégiques au plan national. Ceci mérite d'être partagée avec les autres observatoires du ROEG ;

- Leadafricaines a initié des assemblées publiques en vue de mesurer l'impact des choix budgétaires sur les inégalités de genre avec les populations bénéficiaires, surtout rurales. Cette initiative a pour avantage de poser clairement le problème au sein de la population, avec à la clé des interpellations sur la redevabilité et la transparence des acteurs du développement sur l'équité et l'égalité de genre.

✓ **Indicateurs de suivi des évolutions des relations de genre**

Les indicateurs de suivi des évolutions des relations genre des deux observatoires sont pertinents. Les principaux indicateurs suivis par SIMIRALENTA sont les suivants :

- La prise en compte du genre dans le processus électoral à Madagascar (stratégie pérenne) est effective ;
- L'évolution du % de femmes impliquées dans le processus ;
- L'augmentation de l'effectif de femmes candidates aux élections législatives et communales ;
- La prise en compte du genre dans les principaux secteurs de développement économique définis dans les axes stratégiques – y compris l'existence d'indicateurs d'objectifs et de résultats.

Ces indicateurs sont documentés par l'utilisation des données collectées par les institutions publiques et figurant dans les rapports nationaux. Leadafricaines a recommandé à cet observatoire de développer en plus de la collecte des données nationales un système de collecte de données sur des thèmes spécifiques, avec une possibilité de mise en place d'une base de données sexo spécifiques sur le genre à Madagascar.

Les indicateurs suivis par Leadafricaines sont :

- le nombre de femmes et d'hommes dans les sphères de décision ;
- le nombre d'initiatives et de mécanismes institutionnels en faveur de l'égalité genre ;
- l'application d'une politique d'égalité de genre dans les Ministères et institutions / budgétisation sensible au genre et les résultats quantitatifs et qualitatifs sur les femmes et les hommes, utilisation d'un guide pratique pour l'analyse genre des politiques par secteur ;
- l'impact des choix budgétaires sur les inégalités femmes-hommes

Ces indicateurs sont documentés à travers des données quantitatives et qualitatives publiées dans les rapports du secteur public, les études et recherches universitaires et parfois sur des sites web des organisations internationales (AFD, All Africa...).

SIMIRALENTA a apprécié la liste des indicateurs et leur mode de collecte. La qualité des indicateurs peut être améliorée, en les rendant plus souples et faciles à documenter. De même, il importe que Leadafricaines renforce sa collaboration avec les points focaux genre pour assurer la régularité dans la collecte des informations. La création d'une base de données serait aussi un atout pour mieux traiter les données collectées, les analyser et les stocker en vue de leur diffusion à un large public.

✓ **Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer**

L'observatoire Leadafricaines assure sa fonction d'interpellation, de veille, d'alerte et de plaidoyer à travers :

- le conseil, le coaching et la formation des cibles ;
- un service d'information et de documentation pilotant la veille stratégique ;
- les groupes de discussion et les assemblées publiques ;
- l'édition de rapports ;
- la célébration des modèles pour servir d'exemples ;
- la médiatisation des activités ;
- les échanges de bonnes pratiques.

Les échanges ont permis d'apprécier la pertinence de la démarche de diffusion des informations, du lobbying et du plaidoyer. Il est clairement apparu que cette démarche est adéquate pour toucher un grand public et poser les problématiques soulevées sur l'équité de genre à divers niveaux. Toutefois, il importe de renforcer le dialogue politique avec les décideurs des politiques publiques afin d'influencer les politiques nationales en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

SIMIRALENTA assure sa fonction de veille, d'alerte et de plaidoyer en signalant les besoins et en donnant les outils nécessaires à l'application de l'équité et l'égalité de genre dans les actions de développement. Les exemples donnés montrent la technicité des commentaires faits sur des décisions de politiques et stratégies nationales (stratégie genre, Genre en économie et dans les OMD, mouvement 30-50...). Si ces réponses informent sur le contenu du travail de l'observatoire, elles pèchent par le manque d'informations sur Comment ces informations sont diffusées et utilisées dans le lobbying et le plaidoyer. Il a été recommandé à l'observatoire de clarifier les démarches, stratégies et moyens de lobbying et de plaidoyer mis en œuvre depuis son existence.

✓ **Mode de fonctionnement**

L'Observatoire SiMIRALENTA de Madagascar est coordonné par la Commission ou groupe de travail appelé l'Observatoire du Réseau Genre à Madagascar. Les membres sont des personnes physiques ou morales, fonctionnant selon les principes de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, d'un Comité Exécutif et d'une Commission de veille pour les questions de genre. Les ressources à disposition proviennent essentiellement des contributions des membres, des partenaires et des fruits des manifestations diverses. Le système de bénévolat pose le problème de la disponibilité des personnes ressources pour une longue durée. Les membres de l'observatoire doivent assurer la représentation à tour de rôle, ce qui gêne parfois les partenaires. De même, la communication interne souffre de cette disponibilité. La durée de travail en commun et d'échanges entre les membres est réduite ; les réunions et les activités personnelles occupent une part importante du temps.

L'observatoire Leadafricaines fonctionne sur la base d'un conseil d'administration et d'un bras opérationnel composé d'une équipe pluridisciplinaire. Dans son interaction avec les

acteurs nationaux, l'observatoire est soumis au défi d'obtenir une collaboration effective avec au moins 10 ministères, 5 ONGs et d'autres acteurs partie prenante afin d'aboutir à une gouvernance et une planification reflétant pleinement les engagements et les priorités concernant l'égalité des sexes.

Les contraintes liées au mode de fonctionnement de cet observatoire sont :

- Le bénévolat total des membres de l'équipe en place ;
- La difficulté d'accès à l'information fiable, régulière et à temps auprès des Ministères et institutions ;
- La crainte des populations à donner des avis sur des programmes et budgets de l'Etat de peur de répression ;
- L'insuffisance des ressources propres.

✓ **Mobilisation de ressources financières des deux observatoires**

L'observatoire Leadafricaines fonctionne sur la base des appuis reçus des partenaires techniques et financiers. Ces 4 dernières années, l'observatoire a sollicité et obtenu des financements de AusAID, Friedrich Ebert Stiftung (bureau d'Abidjan), de la Fondation KONE-AVICENNES et du Programme d'Aide Directe (Direct Aid Program, DAP) du Haut Commissariat d'Australie à Accra.

Les contraintes auxquelles est soumis l'observatoire dans la recherche de ces financements sont :

- le long délai pour la mise à disposition des fonds qui peuvent avoir un effet sur la mobilisation des cibles ;
- Les exigences posées par certains bailleurs par rapport au délai de réalisation (par exemple, il arrive que le délai passe d'un an prévu à 6 mois et cela exige des réaménagements quelquefois difficiles pour l'atteinte efficace des objectifs ;
- Les financements ne prennent pas en compte l'appui institutionnel or les structures publics et privés avec laquelle nous collaborons dans la mise en œuvre des projets croient le contraire et exigent des contreparties.

L'Observatoire SiMIRALENTA finance ses actions par les cotisations des membres, des appuis des partenaires techniques et financiers et des revenus générés par des activités à but lucratif. Cet observatoire fait face à plusieurs défis qui limitent sa capacité de lever des fonds. L'observatoire ne dispose pas de personnel salarié et d'un système de comptabilité audité pour attester d'une gestion financière saine. En outre, les actions de SIMIRALENTA sont encore peu visibles.

✓ **Types et qualité des partenariats**

Les deux observatoires travaillent en partenariat aux niveaux national, régional, international en vue d'offrir à tous les acteurs des moyens et appuis permanents afin de créer une plus grande synergie pour l'instauration de l'égalité de genre.

✓ **Bonnes pratiques et leçons apprises**

Les échanges entre les deux observatoires ont permis les bonnes pratiques et leçons apprises ci-après :

- La sensibilisation et le renforcement des capacités des cibles clés est une étape primordiale pour obtenir leur implication et pour obtenir de meilleurs résultats ;
- La diffusion de résultats périodiques et la reconnaissance du mérite pourraient être des leviers importants pour promouvoir les bonnes pratiques ;
- La nécessité de disposer de statistiques ventilées par sexe dans tous les secteurs est confirmée par les expériences menées par les deux observatoires.
- Les observatoires doivent développer des compétences en pilotage des programmes de veille et d'interpellation des acteurs de tous les niveaux sur l'application de l'approche genre ;
- La crédibilité des observatoires est importante à établir aux yeux des acteurs en vue de renforcer leur adhésion aux idéaux d'égalité de genre ;
- L'autonomie matérielle et financière des observatoires est essentielle face aux pouvoirs publics en vue de renforcer leur indépendance et leurs capacités d'interpellation ;
- Il est judicieux de travailler en collaboration avec les pouvoirs publics en évitant toute instrumentalisation politique de l'observatoire.

✓ **Recommandations**

Les deux observatoires recommandent ce qui suit :

- l'élaboration d'un plan commun de mobilisation de ressources ;
- la rédaction d'un document commun de plaidoyer au niveau régional pour disposer d'un fonds pour que les observatoires fonctionnent, identifient et mènent certaines actions communes ;
- la mise en œuvre d'actions régionales communes bien planifiées pour rendre le réseau fort. A ce titre, les assemblées publiques initiées par Leadafricaines sont apparues comme une activité à inscrire dans le plan d'action de chaque observatoire et à réaliser en collaboration avec les députés. Aussi, les deux observatoires envisagent-ils de travailler à l'élaboration des outils communs (exemple d'un canevas de présentation par les députés des choix budgétaires et des réalisations dans une perspective de genre) qui pourraient faciliter la communication et l'activité elle-même ;
- l'envoi d'un courrier du ROEG aux Ministères en charge de la question de l'égalité du genre dans les pays d'implantation des observatoires pour présenter le ROEG, les observatoires concernés et leurs missions. Ce serait l'occasion de renforcer l'image des observatoires aux yeux des pouvoirs publics et d'établir leur reconnaissance ;
- Le lancement des activités des observatoires par un point de presse pour présenter le ROEG et les observatoires ;
- Organiser par pays d'implantation des observatoires un atelier de formation des professionnels des médias en genre et constituer par cette occasion des réseaux de journalistes partenaires.

5. Les bonnes pratiques des observatoires du genre

L'étude comparative des différents observatoires a permis d'identifier des pratiques qu'il conviendrait de vulgariser. On peut retenir dans ce cadre :

- ✓ *Indicateurs de suivi SMART* : il est important que les observatoires identifient des indicateurs qui ont les qualités requises, *mais surtout reconnus aux plans national et international* ;
- ✓ *Approche participative* qui met les acteurs locaux au centre des processus de collecte et analyse des informations, ainsi que du plaidoyer sur des thématiques sociales (éducation des enfants, lutte contre les VBG...). Les expériences partagées par ORGENS sont pertinentes en la matière ;
- ✓ *Ancrage au niveau local* (collectivités locales, administrations déconcentrés) qui permet de toucher plus facilement et plus rapidement la population et de les faire adhérer à l'importance de la problématique genre (ORGM, OGDS et dans une moindre mesure ORGENS) ;
- ✓ *Autonomie matérielle et financière* : étant donné que la fonction de l'observatoire est au-delà de la collecte et l'analyse des données l'interpellation des acteurs publics pour une prise en compte des recommandations dans la planification des actions, il est important que ces institutions soient autonomes vis-à-vis des pouvoirs publics. La forme associative est adaptée pour assurer cette autonomie ;
- ✓ *Développement de partenariats solides* avec des institutions qui interviennent dans les choix politiques et stratégiques du développement et l'allocation des ressources apparaît important. Ces partenariats et alliances permettront de collecter facilement les informations, mais aussi et surtout de mener un dialogue politique porteur au niveau des pouvoirs publics (ONP, SIMILARENTA) ;
- ✓ *Production d'outils de communication genrés* (manuels scolaires par exemple, affichage,...) pour influencer au quotidien les mentalités de la population (ORGENS, Leadafricaines, ORGM).

6. Recommandations

De cette étude, plusieurs recommandations peuvent être tirées, s'adressant au Réseau des Observatoires de l'Égalité de Genre et ses parties prenantes, aux observatoires de l'égalité, et à l'ensemble des acteurs de l'observation du genre. Ces recommandations sont les suivantes :

A l'attention du ROEG

- ✓ initier et exécuter un programme de renforcement des capacités des observatoires sur les aspects techniques de leur mission de veille : identification des indicateurs sexospécifiques pertinents, démarche et outils de collecte de données, méthodes de traitement et d'analyse des données quantitatives et qualitatives, méthodes et outils de lobbying et plaidoyer, démarche de recherche de financement ;
- ✓ créer un creuset d'échanges d'expérience entre les observatoires membres du ROEG pour partager leurs expériences, en tirer des leçons et mettre à l'échelle les bonnes pratiques.

A l'endroit des observatoires

- *Renforcer le rôle premier des observatoires* : les observatoires doivent mieux cibler leurs buts, objectifs et actions sur le rôle primaire de veille et de dialogue politique en faveur de la réduction des inégalités de genre. Les rôles secondaires des observatoires de type associatif peuvent contribuer à renforcer le rôle primaire de veille par l'application des recommandations issues de l'observation à travers des actions de développement ; *Spécialisation thématique* : il importe que les observatoires évitent la dispersion de leurs actions en se spécialisant sur des thématiques spécifiques afin de développer leurs compétences et des propositions pertinentes pour influencer les politiques nationales et locales en la matière ;
 - *Spécialisation thématique* : il importe que les observatoires évitent la dispersion de leurs actions en se spécialisant sur des thématiques spécifiques afin de développer leurs compétences et des propositions pertinentes pour influencer les politiques nationales et locales en la matière ;
- *Adéquation des actions à la problématique genre* et intégration d'une méthodologie féministe qualitative et participative : travailler sur les inégalités de genre (hommes/femmes) au niveau des catégories sociales de la communauté pour éviter de tomber dans le piège de la promotion de la femme dans un contexte d'application de l'approche genre et intégrer la dimension de l'intersectionnalité entre les discriminations de genre et d'autres natures (orientation sexuelle, âge, profil socio-économique, origine et nationalité...). L'utilisation des méthodes de recherches féministes permettra de collecter, de produire et d'analyser des données sexo spécifiques afin de comprendre les causes sous-jacentes des données illustrant les inégalités observées et d'en analyser les déterminants dans la construction des rapports sociaux de sexe ;

- *Capacités techniques* : Renforcer les capacités techniques des membres des observatoires à différents niveaux pour assurer des résultats techniques fiables en vue du dialogue politique sur les problématiques centrales traitées. Les domaines de faiblesses techniques qui ressortent de l'étude sont :
 - identification des indicateurs sexo spécifiques pertinents ;
 - démarche et outils de collecte de données quantitatives et qualitatives ;
 - méthodes de traitement et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
 - méthodes et outils de lobbying et plaidoyer ;
 - stratégie de communication et mise à l'échelle ;
 - stratégie de recherche de financement.

- ✓ *Mode de fonctionnement* : se munir de plans d'actions pluri annuels pour orienter aussi les actions stratégiques et opérationnelles afin de renforcer l'efficacité des observatoires ;

- ✓ *Mobilisation de ressources* :
 - élaborer un plan commun de mobilisation de ressources auprès des instances nationales et supra nationales qui disposent de fonds pour l'observation des évolutions relatives au genre dans les pays (PTF, Système des Nations Unies, ONG Internationales...) ;
 - développer des activités (prestations de services telles que formations, édition et diffusion de documentation sur le genre,...) susceptibles d'apporter des ressources financières sans pour autant empiéter sur l'objectif d'observation et de veille. Cette démarche pourra permettre de renforcer leur indépendance vis-à-vis des acteurs politiques ;

- ✓ *Réseautage* : Se mettre en réseau pour partager les expériences, leçons apprises et bonnes pratiques :
 - *Coopération décentralisée entre les observatoires d'un même pays* ;
 - *Coopération sud-sud* entre des observatoires de différents pays ;
 - *Réseautage sur le plan international*.

A l'attention des acteurs du genre et/ou du développement, étatiques et non étatiques (décideurs politiques, chercheurs universitaires, société civile, aux niveaux local, national, international)

- ✓ Dans le respect des principes de bonne gouvernance et de démocratie participative, les Etats doivent contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, techniques et logistiques des ressources humaines de ces Observatoires en vue de les rendre plus compétentes et viables. En outre, ils sont invités à fournir aux observatoires citoyens de l'égalité de genre un soutien politique et financier en les impliquant effectivement dans l'élaboration, la formulation et le suivi/évaluation des politiques, stratégies et actions, et en facilitant l'exercice de leur rôle de veille et d'interpellation (mise à disposition de données désagrégées selon le sexe, plateforme

de dialogue politique, implication dans les processus de choix des orientations politiques et stratégiques de développement...);

- ✓ Les organisations de la société civile sont invitées à travailler en synergie avec les observatoires, qu'ils soient publics ou associatifs, pour porter leurs interpellations afin de jouer réellement leur rôle de contre pouvoir. En outre, les données produites par les observatoires leur permettront de développer des programmes et projets ciblant spécifiquement les inégalités de genre identifiées. La question du genre est avant tout une question de redevabilité ;
- ✓ Les acteurs de la recherche sont appelés à utiliser les données fournies par les observatoires et partager les objets et résultats de leurs recherches sur les évolutions des inégalités de genre avec les observatoires, non seulement pour enrichir leurs bases de données, mais aussi et surtout pour servir de levier à leurs actions d'interpellation, de lobbying et de plaidoyer auprès des acteurs étatiques et non étatiques (bailleurs de fond, organisations de la société civile nationales, régionales et internationales) en vue d'une réelle prise en compte du genre dans la planification du développement. De même, les chercheurs peuvent apporter aux observatoires un appui méthodologique dans la recherche (quantitative et qualitative approfondie), la documentation et la capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises ;
- ✓ Les bailleurs de fonds (agences des Nations Unies, agences de développement et organisation bi- et multilatérales, fondations, fondations d'entreprises et philanthropies, coopérations décentralisées, etc.) sont à l'interface de la planification du développement et de l'observation des évolutions des inégalités de genre. A ce titre, ils sont invités à soutenir la recherche et le travail des observatoires (projets de collecte et d'analyse des données sur les inégalités de genre) par la mise à disposition de moyens techniques et financiers adéquats à l'atteinte de leurs buts. Il importe aussi de coordonner les actions en synergie avec les Observatoires en vue de mieux capitaliser les acquis de leurs activités en matière d'Observation des évolutions des inégalités du genre, de recenser les bonnes pratiques et leçons apprises afin de passer à l'échelle. Cette mise à disposition de moyens techniques et financiers adéquats implique de favoriser les initiatives multi acteurs et de passer d'un schéma traditionnel du financement de projets-terrain à du financement de processus de suivi et évaluation et d'initiative sur le long terme (3 à 5 ans au minimum).

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire de collecte des informations

1. Informations Générales et coordonnées de la structure

Nom de la structure :

Identité juridique :

Identité géographique :

Année de création :

Coordonnées :

Pays d'intervention :

Personne responsable de la structure.....

Personne responsable pour le ROEG.....

Composition de l'équipe (nombre, statuts – salarié-e-s, bénévoles, autres)

Nombre de salarié-e-s :.....

Nombre de personnes bénévoles :

2. Connaissances sur l'approche genre

2.1 Comment l'approche genre est elle perçue au sein de votre organisation (intérêt(s), limite(s) et difficulté(s) de son application)?

2.2 Considérant l'évolution récente du traitement de l'approche genre au niveau international (OMD, post 2015) national et local, que doit-être selon vous aujourd'hui le rôle et la visée des observatoires/tions ?

2.3 En quoi pensez-vous qu'ils ont récemment évolué ? Vers quoi doivent-ils se ré-orienter ?

3. Fonctionnement et partenariat (répondre à ces questions dans le fichier word)

3.1 Mode de fonctionnement et gouvernance

- Structure du Conseil d'administration et du bureau ; et décomposition selon le sexe
- Mode de prise de décisions ;
- Qui prend la décision sur les domaines thématiques traités
- Qui prend la décision sur les études à réaliser

3.2 Mode de financement et montants (remplir le tableau avec précision)

Mode de financement	Nom du bailleur	Période (durée et date)	Montants
Auto financement			
Public national			
Privé (sponsoring), national ou international			
Institution bilatérale ou multilatérale (préciser le nom de l'organisation)			
Autres (préciser)			

3.3 Lors de vos premières années de mise en œuvre (ou actuellement si votre observatoire vient d'être créé), sur quels moyens vous êtes vous appuyés pour lancer l'observatoire ?

3.4 Sans ressources financières à vos débuts, avez-vous utilisé des ressources et moyens alternatifs, si oui, lesquels ?

3.5 Organisations partenaires (Fournir des spécifications relatives à la nature du partenariat).....

3.6 Est-ce que vous considérez que l'observatoire est réellement autonome ? Si non pourquoi ?

4. Programmes et projets (intitulé, objectifs, durée, coût, mode de financement)

Intitulé	Objectifs	Durée et période	Coût	Mode de financement

5. Thématiques abordées (énoncer la thématique et présenter brièvement comment elle est abordée. Mentionnez leurs liens avec les OMD et les objectifs post 2015 – ODD)

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

6. Indicateurs et outils de collecte de données

Indicateurs	Niveaux de collecte (national, départemental, communal, villageois)	Global (ne précise pas le sexe)*	Désagrégés * par sexe	Quantitatifs*	Qualitatif*	Outils de collecte des données (écrire le nom de l'outil)

* répondre par Oui ou Non

7. Principaux canaux de diffusion des informations

7.1 *Comment les informations collectées par votre observatoire sont diffusées ?*

7.1.1 Selon quelle périodicité ?

7.1.2 Auprès de quel(s) public(s) ?

7.2 *Qui sont les utilisateurs des informations collectées ?*

7.2.1 Comment et à quelles fins utilisent-ils ces informations ?

7.2.2 Quelles sont les principales demandes/besoins (types de données) dont vous font part ces utilisateurs ?

Annexe 2 : Outil de la discussion en ligne

Thème 1 : Objets, structuration et fonctionnement des observatoires

- Quels sont les objectifs et résultats attendus de vos institutions ?
- Quel est votre mode de fonctionnement ?
- Quelles sont vos interactions avec les autres observatoires (publiques ou privés) dans votre pays et dans la zone francophone ?

Thème 2 : Enjeux et défis des observatoires sur le genre

Question centrale : quels sont les défis et enjeux relatifs au genre suivis par votre observatoire ?

- Aborder les thématiques auxquelles se rapportent ces défis ?
- Quelles sont les contraintes et avantages relatifs à ces thématiques ?
- Autres en fonction des points abordés dans les discussions

Thème 3 : Méthode, outils, leçons apprises

Question centrale : quelles sont les méthodes que vous utilisez pour collecter les informations ?

- Méthodes : forces et faiblesses ;
- Outils : forces et faiblesses
- Types d'indicateurs
- Mode de traitement des données
- Canaux de diffusion des informations
- Bonnes pratiques, leçons apprises : dialogue politique, influence des politiques et stratégies...

Annexe 3 : Outil de l'autoévaluation

1. Adéquation des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG (au moins 3 points sont identifiés)

Question : dans quelle mesure les objectifs visés par l'observatoire et ses actions correspondent-ils au profil type d'un observatoire défini par les partenaires du ROEG ? (cf document profil type joint)

2. Adéquation des actions de l'institution à ceux d'un observatoire sur le genre

Listez toutes les activités de votre institution

Présentez dans le tableau ci-après vos axes d'intervention et les activités spécifiques à l'observation de l'évolution des relations de genre.

Axes d'intervention	Activités	Objectif	Responsable (eu sein de votre institution)	Partenaires (précisez le mode de partenariat)	Résultats obtenus

Ces actions permettent-elles de suivre les évolutions des inégalités de genre dans votre pays ?

3. Indicateurs de suivi des évolutions des relations de genre (au moins 4 indicateurs mentionnés)

- Veuillez mentionner les indicateurs qui vous permettent de suivre les évolutions des inégalités de genre dans votre secteur d'intervention ?
- Par quels moyens collectez-vous les informations sur ces indicateurs (mécanismes de collecte, consultation de documents nationaux...) ?
- Quelle est la pertinence et quels sont les avantages de ces mécanismes de collecte de données/informations ?
- Partagez des expériences précises sur la collecte d'information genre
- Quelles difficultés rencontrez-vous et quelles solutions alternatives sont trouvées ?

4. Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer

- Comment l'observatoire assure-t-il sa fonction d'interpellation, de veille, d'alerte et de plaidoyer pour influencer les politiques, stratégies et interventions du développement ?
- Donnez au moins trois exemples précis d'actions de lobbying et plaidoyer initiées par votre institution
- Quels résultats positifs avez-vous obtenus ?
- Dans quelles mesures les objectifs de l'observatoire sont atteints ou potentiellement atteints ?

5. Mode de fonctionnement

- Quels sont les enjeux, contraintes et avantages du mode de fonctionnement de

l'observatoire ?

- Quels sont les approches, méthodes ou pratiques qui ont été utilisées pour lever ces obstacles ? Au moins 3 exemples précis.

6. Mobilisation de ressources financières de l'observatoire

- L'observatoire a-t-il pu mobiliser des fonds pour le financement de ses projets et activités ces 4 dernières années ?
- Quelles sont les contraintes que vous avez dans la mobilisation des fonds ? Citez au moins 3 contraintes.

7. Types et qualité des partenariats

- En fonction des types de partenariats établis (techniques- financier, privé-public, sud-sud), veuillez analyser la qualité sous l'angle de (citer au moins 3 exemples) :
 - Enjeux
 - Produits
 - Durée
 - Opportunités
 - Contraintes
 - Perspectives

8. Forces et faiblesses (illustrez par au moins 4 exemples précis)

- Quelles sont les contraintes/obstacles dans la réalisation des objectifs de l'observatoire ?
- Quelles sont les forces et acquis/résultats des actions de l'observatoire ? mentionnez au moins 4 points forts et justifiez pourquoi
- Quelles sont selon vous les faiblesses de votre institution ? Mentionnez au moins 4 faiblesses et justifiez pourquoi

9. Bonnes pratiques et leçons apprises

Quelles sont les leçons apprises/bonnes pratiques enregistrées par l'observatoire en termes d'observation, de collecte d'information, de veille politique et scientifique, et de plaidoyer autour des inégalités des hommes et des femmes ?

10. Recommandations (formuler toutes les recommandations qui s'imposent)

Quelles recommandations formulez-vous pour améliorer la performance du fonctionnement de l'observatoire et de son influence sur les politiques et programmes de développement.

Annexe 4 : Outil de l'évaluation par les pairs

1. Adéquation des buts de l'observatoire aux objectifs du ROEG (au moins 3 points d'analyse)

Question : dans quelle mesure les objectifs visés par l'observatoire et ses actions correspondent-ils au profil type d'un observatoire défini par les partenaires du ROEG ? (cf document profil type joint)

2. Adéquation des actions de l'institution à ceux d'un observatoire sur le genre (au moins trois actions analysées)

Le tableau ci-joint présente les activités de l'Observatoire. Selon vous ces actions permettent-elles de suivre les évolutions des inégalités (Cf Tableau joint) ;

3. Indicateurs de suivi des évolutions des relations de genre (au moins 4 indicateurs)

- Les indicateurs mentionnés permettent-ils de suivre effectivement les évolutions des inégalités de genre dans l'intervention de l'Observatoire ? Si oui pourquoi, sinon quels indicateurs auraient pu être plus pertinents pour suivre les activités de l'Observatoire ?
- Les moyens utilisés pour collecter les informations sur les indicateurs vous semblent-ils adéquats. Si oui pourquoi ? Si non quels moyens adéquats pouvez-vous proposer ?
- Partagez des expériences précises sur la collecte d'information genre
- Quelles sont les forces et les faiblesses des mécanismes de collecte de données de l'Observatoire ?

4. Diffusion des informations, lobbying et plaidoyer (au moins 4 expériences analysées)

- Comment l'observatoire assure-t-il sa fonction d'interpellation, de veille, d'alerte et de plaidoyer pour influencer les politiques, stratégies et interventions du développement ?
- Dans quelles mesures les objectifs de l'observatoire sont atteints ou potentiellement atteints ?
- Quels résultats positifs avez-vous observés ?

5. Mode de fonctionnement (au moins 3 points mentionnés par question)

- Quels sont les enjeux, contraintes et avantages du mode de fonctionnement de l'observatoire ?
- Quels sont les approches, méthodes ou pratiques qui ont été utilisées pour lever ces obstacles ?
- Que pensez-vous du mode de fonctionnement de l'Observatoire ?

6. Mobilisation de ressources financières de l'observatoire

- Quels sont les canaux que l'Observatoire utilise pour mobiliser ses ressources ? Identifier au moins 3 canaux
- L'observatoire a-t-il pu mobiliser par ces canaux des fonds pour le financement de ses projets et activités ? Citer 3 exemples précis
- A quelle proportion les ressources ont-elles été mobilisées par l'Observatoire ?

- Quelles sont les contraintes constatées au cours de la mobilisation des ressources par l'Observatoire ? Citer toutes les contraintes.
- Quelles sont les solutions adéquates pour mobiliser les ressources ? Le nombre de solutions n'est pas limité.

7. Types et qualité des partenariats

- En fonction des types de partenariats établis (techniques- financier, privé-public, sud-sud), veuillez analyser la qualité sous l'angle de (au moins 3 éléments par point) :
 - Enjeux
 - Produits
 - Durée
 - Opportunités
 - Contraintes
 - Perspectives

8. Forces et faiblesses

- Quels sont les contraintes/obstacles de l'Observatoire dans la réalisation de ses objectifs ?
- Quels sont les forces et acquis/résultats des actions de l'observatoire ? mentionnez au moins 4 points forts et justifiez pourquoi
- Quelles sont selon vous les faiblesses de l'Observatoire ? Mentionnez au moins 4 faiblesses et justifiez pourquoi

9. Bonnes pratiques et leçons apprises

Quelles sont les leçons apprises/bonnes pratiques enregistrées par l'observatoire en termes d'observation, de collecte d'information, de veille politique et scientifique, et de plaidoyer autour des inégalités des hommes et des femmes?

10. Recommandations (formuler toutes les recommandations qui s'imposent)

Quelles recommandations formulez-vous pour améliorer la performance du fonctionnement de l'observatoire et de son influence sur les politiques et programmes de développement ?

Annexe 5 : Méthode des auto évaluations et des évaluations par les pairs

Note méthodologique de conduite des autoévaluations et évaluations par les pairs.

Conformément aux termes de références de l'étude, la troisième étape du processus participatif est celle des autoévaluations et des évaluations par les pairs des observatoires partenaires du ROEG. Le processus de cette troisième étape sera mené comme suit :

1. Les autoévaluations.

Il est attendu que chaque observatoire fasse son autoévaluation sur la base d'un outil élaboré par l'équipe de consultants. Les observatoires vont remplir la fiche et avec l'aide d'un membre de l'équipe de consultants, tireront des leçons de leurs expériences : bonnes pratiques, forces et faiblesses, défis et enjeux. Les auto évaluations se dérouleront dans la période du lundi 10 au 13 mars 2014. Les résultats de cette activité devront être transmis à l'équipe de consultants au plus tard le jeudi 13 mars 2014. Les adresses usuelles sont :

Destinataire principal : yvette.onibon@gmail.com / contact@yodafrik.org

Copies : trahsiagbe@yahoo.fr / maigamame@gmail.com

2. Les évaluations par les pairs

Les résultats des autoévaluations seront partagés entre les observatoires sélectionnés pour participer à l'évaluation par les pairs. Un outil servira à évaluer chaque observatoire. L'exercice se fera en deux étapes dans la période du 17 au 21 mars 2014. La première étape consistera à lire les résultats de l'autoévaluation de chacun des observatoires et à remplir l'outil d'évaluation par les pairs dans la période du 17 au 19 mars. La deuxième étape sera un atelier d'une journée par observatoire pour échanger les résultats de l'évaluation par les pairs et arriver à une synthèse consensuelle des commentaires, leçons apprises, défis, enjeux et recommandations. Cet exercice sera concentré sur quelques observatoires qui sont :

Sénégal : ORGENS, MATAM, Observatoire de St Louis, Observatoire National de la Parité.

Côte d'Ivoire : Leadafricaines

Madagascar : Similarenta

2.1 Observatoires du Sénégal

Les quatre observatoires du Sénégal vont s'évaluer entre elles. Comme ils sont dans le même pays, un atelier de 2 jours sera organisé du 20 au 21 mars 2014 à Dakar pour échanger sur l'évaluation de chaque observatoire. L'atelier sera organisé par le Cabinet YOD. Chaque observatoire rédigera le rapport de son évaluation par les pairs avec un appui du Cabinet.

2.2 Observatoires de Côte d'Ivoire et Madagascar

Les deux observatoires vont s'évaluer mutuellement. Le membre de l'équipe en Côte d'Ivoire sera chargé de faciliter les échanges entre les observatoires. Une ½ journée de vidéo conférence sera organisée le 20 mars 2014 pour permettre à ces deux observatoires d'échanger leurs résultats. Le rapport de ces échanges sera rédigé par Leadafricaines sous la supervision du Cabinet YOD.

Les résultats de ce processus seront intégrés dans le rapport de l'étude.

Annexe 6 : Profil Type d'un observatoire (Turin, 2011)

Télécharger en ligne :

http://www.observatoiresdugenre.com/wp-content/uploads/2014/06/ROEG_Rencontre_internationale_2011.pdf

ETUDE COMPARATIVE DES
OBSERVATOIRES DE L'EGALITE DE GENRE
DANS L'ESPACE FRANCOPHONE
Avril 2014



ROEG Réseau des Observatoires
de l'Égalité de Genre

www.observatoiresdugenre.com

genre
en ACTION